

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. DENIS BERGERON, président**  
**M. LAURENT PILOTTO, commissaire**

CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION  
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 12**

---

Séance tenue le 3 novembre 2020 à 13 h  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 3 NOVEMBRE 2020	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES</b>	
M. ÉRIC CYR (DM1441).....	2
FEMMES POUR LE CLIMAT (DM2350)	
Mme Marie-Josée Béliveau et Mme Jeannette Pilot.....	6
M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH (DM2431) .....	12
M. DIMITRI LASCARIS (DM2497) .....	23
M. YVES BAUDOIN et CAROLINE ROGER (DM619).....	26
COMITÉ ZIP SAGUENAY-CHARLEVOIX (DM2139)	
Mme Audrey Bédard et Mme Raphaëlle Dancette.....	30
Mme SOPHIE KERTIK (DM1187, DM1187.1).....	39
SUSPENSION	
REPRISE	
EURÊKO! (DM1894)	
Mme Marion Toucas .....	44
M. DUANE BOISCLAIR (DM2503).....	48
LA PLANÈTE S'INVITE AU PARLEMENT (DM2396, DM2396.1)	
M. Jayson Proulx.....	55
M. JESSE GREENER (DM1587, DM1587.1) .....	63
REGROUPEMENT DE SCIENTIFIQUES (DM1722)	
M. Marc Brullemans et Mme Lucie Sauvé.....	69
M. DANY ST-PIERRE (DM2215).....	75
M. EMMANUEL TROTOBAS (présentation verbale).....	83
MOT DE LA FIN .....	89

## AJOURNEMENT

**SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2020  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonjour. Bienvenue à cette séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec.

10

D'abord, quelques rappels importants : tous les propos de cette deuxième partie sont enregistrés et les transcriptions seront accessibles dans une semaine environ dans le site Web du BAPE. Nous vous soulignons également que tout comme l'initiateur du projet et des personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans un mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

15

Une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, de fausses références ou une citation erronée. Il peut s'agir, par exemple, de statistiques, de chiffres, de durées, ou de toute autre donnée ou événement précis.

20

La rectification ne doit pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion afin d'éviter tout débat. Les rectifications pourront se faire par écrit jusqu'au 13 novembre, soit une semaine après la fin de la deuxième partie.

25

Nous avons encore plusieurs présentations qui sont à l'horaire de cette séance, le temps alloué pour les témoignages est de 10 minutes. Il est important pour nous de respecter l'horaire et d'être équitable envers tous les participants.

30

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

---

**M. ÉRIC CYR (DM1441)**

35 **LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant monsieur Éric Cyr, s'il vous plaît.

40 **M. ÉRIC CYR :**

Bonjour. Vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

45 Bonjour, Monsieur Cyr, nous vous entendons. Alors comme convenu, 10 minutes, la Commission vous écoute.

**M. ÉRIC CYR :**

50 Merci, Monsieur. Bonjour à monsieur Pilotto et monsieur Bergeron. Alors, c'est très simple, en fait, je vais me présenter, je m'appelle Éric Cyr, je suis natif de la Gaspésie, mais ça fait 25 ans que maintenant, j'ai pris racine ici en Haute-Côte-Nord.

55 J'existe dans la région depuis 25 ans de la Haute-Côte-Nord. Et pour faire une histoire brève, alors je me souviens qu'il y a quelques années la compagnie TransCanada avait entrepris des démarches pour construire un port pétrolier à Cacouna et puis, le premier geste posé a été de prendre des mesures sismiques dans la pouponnière des bélugas au printemps, alors que les femelles venaient tout juste de mettre bas.

60 Je me suis alors posé la question — bien en fait, beaucoup de questions — et puis j'ai compris que puisque l'Ouest, les États-Unis et le Nord avaient rejeté le projet d'exportation, il restait comme dernière option le Québec. Puis, j'avoue que ça m'avait jeté une goutte d'amertume à l'âme. Je

comprends mal comment un ministère de l'Environnement avait pu dire go à une telle manœuvre.

65           Ainsi, je me questionnais sur le fait que le parc marin ne prenait pas position, lui qui œuvre à titre de protecteur et de spécialiste en cette matière. Bien sûr, il est dans l'obligation de s'abstenir puisqu'il fait partie de la grande famille gouvernementale. Alors là, je me suis vraiment posé la question : qui reste pour prendre position? Et puis, en tout cas, moi, je trouvais que je n'étais pas vraiment la meilleure personne parce que je ne suis pas au fait; je ne suis pas un avocat, je ne suis pas un spécialiste. Je travaille dans le milieu des arts, je suis un artiste ou en tout cas, on va dire. On va dire que je suis un artiste.

75           Et puis, je me sentais très petit face à tous ces enjeux où ma compréhension des fois, les projets sont présentés d'une façon morcelée où est-ce que j'ai de la difficulté à comprendre son ensemble, t'sais, la globalité du projet.

80           Puis par la suite, bien ces projets-là, sur ce projet-là en particulier, il y a eu, il y a commencé à avoir des informations qui ont coulé sur les stratégies de communication puis ils avaient engagé une firme de communication pour nous faire avaler le projet, en fait. Mais l'acceptabilité sociale n'était pas là pantoute. Puis là, je sens comme une récidive, je sens comme quelque chose qui revient.

85           Il n'y a rien qui est basé ici sur ma présentation, sur les aspects techniques, mais c'est plus un senti puis un sentiment. C'est pour ça que je trouvais ça important même si je n'ai pas les, mettons, toute la profondeur peut-être que vous, vous pouvez avoir ou que certains organismes peuvent avoir sur ces développements de projets là. Il y a une chose que je comprends, par exemple, c'est que je vais continuer ma lecture.

90           C'est que c'est un projet qui vient de la même place, un peu avec les... en fait, c'est un projet qui vient de la même place avec les mêmes techniques d'extraction. T'sais, on parle de gaz naturel, mais ça reste quand même de la fracturation hydraulique, ça reste quand même peut-être une source d'énergie qu'on essaie de, pas de se débarrasser, on est pris là-dedans tous ensemble.

95           Puis ils prétendent qu'ils vont remplacer le charbon, le pétrole lourd, qui est à mon avis une stratégie de communication plus qu'une réalité. Je crois plutôt qu'ils vont rajouter de nouveaux marchés et même remplacer des initiatives plus écologiques, comme par exemple, le solaire ou

l'éolienne. Parce que ça demande énormément d'énergie pour aller faire différent. Puis les moyens souvent ne sont pas là.

100           Moi ici, en ce moment, c'est ça, je suis là bénévole puis je sais qu'il y a une armée de personnes en ce moment qui travaillent à... il y a 24 lobbyistes en ce moment qui sont en garde rapproché puis sont directement dans les bureaux des ministres, puis je me regarde, moi, dans mon petit milieu de vie magnifique, puis je me dis « Oui, je ne peux pas faire grand-chose contre ça ».

105           Donc, c'est pour ça que je trouvais ça important, même si je n'en suis pas un spécialiste, de me prononcer là-dessus.

110           Alors, je me demandais comment qu'on pouvait engager un tel projet dans une zone qui, depuis 30 ans, a opté pour la sauvegarde et le développement responsable et écologique par le biais de la création de différents outils, comme par exemple, le parc marin. Même les municipalités en ce moment, exemple, Tadoussac, sont en train de se doter d'un système d'épuration d'eau pour les eaux usées qui va être beaucoup plus écologique et puis ça, c'est à grands frais. Je participe directement à l'élaboration de ce projet-là puis j'en suis fière. Ça va me coûter plus cher, oui, puis  
115 j'en suis fier.

120           Il est question ici de mon milieu de vie et je regarde stupéfait le tube qui viendra m'enfoncer le message au fond de la gorge avec un terme de développement harmonieux dans un respect de la biodiversité et de mesures extraordinaires pour limiter l'impact de ce projet. C'est ce qu'on appelle « Fabriquer du consentement ». Personnellement, je trouve que le débat il est...

125           Cette semaine, il y a le ministre qui disait que tout le monde était d'accord sur ce projet-là. Ce n'est pas ce que je sens, en tout cas, dans la région. Parce qu'on est une région qui est beaucoup axée sur l'écotourisme, le développement durable et puis je trouve que ça ne se s'inscrit pas. Dans 30 ans d'initiatives, ce projet-là c'est une tâche dans tout ce qui est en train de se passer ici dans le milieu. Puis la beauté à elle seule n'est pas de taille pour faire face à ces grands projets de développement là.

130           Je ne crois pas qu'il faut évaluer la faisabilité de ce projet sur la seule base du rendement économique, car les retombées ne seront probablement pas locales. Il n'y a rien pour nous dans

ce projet, sinon le risque. Il y a déjà une dynamique économique basée sur l'écotourisme. Quand on parle du Nord, de la Côte-Nord, bon, de l'estuaire de la Côte-Nord, il y a quand même... je pense qu'on fait notre part.

135 Il y a l'hydroélectricité, il y a le minerai, il y a le bois d'œuvre, il y a la pêche, il y a l'aluminium, et puis ça là, je crois fermement que ces lieux-là, ce lieu-là ici, je fais ça comme ça parce que c'est juste ici à côté, je le fréquente à tous les jours.

140 Ça devrait continuer sur cette lancée de promouvoir les richesses naturelles, sa biodiversité, et l'activité économique qui y est reliée depuis plus de 30 ans. Là, je parle évidemment, il y a 400 000 visiteurs qui passent à Tadoussac, les retombées économiques qui, selon moi, sont beaucoup plus importantes pour ma région que ce projet de port super-méthanier.

145 En conclusion, je suis d'avis que la réelle richesse de ce lieu unique au monde devrait être considérée pour ce qu'elle est, un lieu de développement en harmonie avec ses habitants et non un transit pour les magnas de la finance et de gaz de schiste rebaptisé GNL. Pourquoi je devrais payer pour les entreprises puis les gouvernements qui ont manqué de vision il y a 30 ans?

150 Nous avons fait le virage vers un développement durable et ce projet ne s'inscrit nullement dans ces aspirations. On ne peut pas faire de parc, on ne peut pas faire de port sans casser le parc. C'est ce que je pense et c'est ce qui résume un peu ma pensée face à ce projet-là. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

155 Merci, Monsieur Cyr d'être venu partager votre opinion sur le projet.

**M. ÉRIC CYR :**

160 Ça m'a fait très plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

165 Alors, nous vous remercions de votre contribution à nos travaux et je vous souhaite une bonne fin d'après-midi.

**M. ÉRIC CYR :**

170 Bien, à vous de même. Merci beaucoup.

**LE COMMISSAIRE :**

Merci, Monsieur Cyr.

175

---

**Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU**  
**Mme JEANNETTE PILOT**  
**FEMMES POUR LE CLIMAT 2121 (DM2350)**

180 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant Marie-Josée Béliveau et Jeannette Pilot, s'il vous plaît. Bonjour, Mesdames.

185 **Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

Bonjour.



190 **Mme JEANNETTE PILOT :**

Bonjour.

195 **Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

Bonjour, vous nous entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

200 Oui, nous vous entendons très bien. Alors, comme convenu, 10 minutes. La Commission vous écoute. La parole est à vous.

**Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

205 Oui, merci. Donc, bonjour, je suis Marie-Josée Béliveau, géographe et citoyenne soucieuse du climat et de la biodiversité et je suis avec Jeannette Pilot.

**Mme JEANNETTE PILOT :**

210 Bonjour, je suis Jeannette Pilot, femme de la nation innue, protectrice des territoires et des droits ancestraux.

**Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

215 Donc, le mémoire qu'on va vous présenter aujourd'hui, c'est celui du Collectif Femmes pour le Climat qui a été signé par plus de 480 femmes. Nous sommes Autochtones, allochtones et provenant de la diversité. Nous œuvrons dans différents milieux : enseignantes, auteurs, mères, kukums, techniciennes, et cætera.

220 Et parce que le climat et la biodiversité nous concernent toutes, nous sommes de partout au Québec.

**Mme JEANNETTE PILOT :**

225 Moi, Jeannette. Nous sommes toutes sérieuses de l'avenir de la planète et du climat ainsi que de la protection de la biodiversité et nous avons à cœur d'assurer le futur des générations qui suivront. L'heure est grave et espérons que l'avenir de la planète, du climat de la biodiversité des générations à venir ainsi que le respect des droits des peuples autochtones seront au centre des décisions à GNL et des futurs projets de développement.

230 **Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

235 Donc, comme vous savez, chaque année, les experts nous alarment sur la situation fragile de notre climat et de la disparition des espèces et somment l'humanité d'effectuer un virage pour renverser la tendance. Ils dressent un tableau sombre de notre avenir qui dépend de la nature pour respirer, pour boire, manger, se chauffer ou se soigner. Ils nous disent que les changements transformateurs de nos sociétés ne peuvent plus attendre à demain.

240 Or, la réponse mondiale actuelle est grandement insuffisante. Et partout sur la planète, les projets d'énergies polluantes se poursuivent dont ceux des énergies fossiles. Ces industries usent de stratégies pour nous assurer que leur énergie est inévitable et bonne pour le climat, notamment en la faisant passer pour une énergie de transition, et ça ne fait que repousser les efforts qu'on doit tous faire collectivement pour développer les vraies énergies vertes et protéger notre planète. Donc, comme la cigarette du fumeur en phase terminale, l'industrie fossile mène à notre perte.

245 C'est le cas du projet du complexe de liquéfaction de gaz naturel Énergie Saguenay qui fait partie d'un vaste projet d'exploitation, de transport et d'exportation de gaz naturel. D'ailleurs, ce grand projet a été morcelé et est analysé par des processus séparés ayant pour effet de détourner plusieurs enjeux. Si on considère les infrastructures de ce projet au Québec seulement, avec le gazoduc et l'usine de liquéfaction, ce sont deux composantes d'un même projet évaluées par des  
250 processus environnementaux distincts.

255

Le gouvernement Legault a d'ailleurs refusé de mener une évaluation environnementale globale sur ce projet. Or, si le gouvernement et le BAPE ont à cœur la protection environnementale et le respect de nos engagements climatiques, ils doivent impérativement prendre en compte l'ensemble des éléments constitutifs du projet incluant ces deux segments, mais aussi, ceux en amont et en aval du projet qui vont de l'extraction à la consommation du gaz.

260

GNL n'est en effet qu'un seul segment d'un grand projet qui inclut l'extraction du gaz en Alberta, son transport, sa liquéfaction et son exportation. Les émissions de GES et les impacts de ce projet ne se limitent pas aux deux infrastructures en sol québécois, car cela omet la considération des impacts et les émissions liées à l'extraction en amont de ce gaz naturel ainsi que sa consommation en aval. Quand on ne considère pas les impacts globaux, ça constitue une stratégie malhonnête pour fausser les données et mêler le public ainsi que pour convaincre les instances d'évaluation et les décideurs.

265

En réalité, le projet permettrait d'exporter chaque année, l'équivalent de plus de deux fois la consommation actuelle de gaz au Québec ce qui contribue à amplifier les émissions de notre province. Or, GNL Québec se targue d'être carboneutre ne basant ses calculs que sur les émissions de l'usine et disant utiliser l'énergie hydroélectrique. Toutefois, c'est illogique d'utiliser l'hydroélectricité considérée plus propre pour fournir un projet visant à augmenter la production de gaz fossile.

270

Ces stratégies du promoteur au sujet des impacts climatiques et ses assertions sur la pseudo-carboneutralité montrent les dérives que peuvent adopter les industries pour assurer le développement de projets aux impacts nocifs pour le climat. Que les décideurs et les organismes de consultation chargés de l'analyse et de l'acceptation de ces projets ne remettent pas en cause ses présomptions, c'est inquiétant. C'est inquiétant pour notre futur. Ces derniers ont entre leurs mains un grand pouvoir sur notre futur collectif et de grandes responsabilités face aux enjeux environnementaux et de respect des accords internationaux.

275

280

**Mme JEANNETTE PILOT :**

285

Impacts sur la biodiversité et les bélugas : le projet GNL Québec constitue une menace sérieuse pour la biodiversité. Le pipeline Gazoduq fragmenterait l'habitat de 17 espèces vulnérables, menacées et en voie de disparition. En traversant les milieux naturels du nord du

Québec, allant de l'Abitibi-Témiscamingue et au Fjord du Saguenay, ce projet soulève des questions sur la protection des bélugas du Saint-Laurent qui subissent un déclin constant et sont affectés par une hausse de la mortalité des femelles en âge de produire un nouveau-né depuis 2010.

290

Or, le projet GNL augmentera le trafic maritime sur la rivière Saguenay et incidemment, l'exposition des bélugas aux bruits sous-marins. Je me pose beaucoup de questions sur le projet GNL. Je suis une femme autochtone, Première Nation, les premiers habitants de l'Amérique du Nord, nous luttons depuis des décennies contre des gros projets polluants. En parlant des animaux, en parlant de l'eau, je pense que ce projet GNL serait un gros impact à la biodiversité, à la Terre-Mère ainsi qu'aux humains pour les générations.

295

Il y a 500 femmes qui ont signé ce mémoire, 500 femmes. Dans la vie de tous les jours, les femmes donnent vie à des enfants, donnent vie à un nouveau-né pour venir sur cette planète pour jouir de la création que le bon Dieu a donné aux humains. Je pense que ce polluant, ce produit qui va affecter tout le monde, ne devrait pas se faire.

300

Nous sommes un peuple très uni, mais avec des conseils de bande, des chefs coloniaux qui font des arrangements en arrière du dos des peuples. Ils signent des ententes sans la consultation dans tous les projets Hydro-Québec, tous, miniers, tous. Je pense que le BAPE devrait considérer vraiment les projets advenant que ça passe dans les territoires autochtones, qui doivent consulter la population et non par les conseils de bande.

305

Le conseil de bande, jouant dans notre dos, ne respecte pas les consignes du peuple. Nous sommes un peuple uni, nous respectons la nature, la Terre-Mère, nos métiers nous viennent de là. Nous respectons l'eau pour les prochaines générations, c'est tout en général ça, ce n'est pas juste pour les Autochtones, c'est les allochtones, les Arabes, c'est pour tout le monde.

310

Je pense qu'il faudrait vraiment consulter la population autochtone avant de passer par le conseil de bande. Il y a beaucoup de corruption dans les conseils de bande, il y a des abus de pouvoir, le peuple n'est pas au courant de tout ce qui se passe dans les luttes. Donc, je pense qu'il faudrait vraiment contacter avec le peuple et non avec les conseils de bande.

315

C'est ça que je voulais dire pour le moment puis je laisse finir mon amie Marie-Josée.

320 **Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

325 Sur les impacts sociaux et la santé, accepter le projet Énergie Saguenay contribue aussi à encourager une industrie nuisible pour la santé, dont une augmentation du risque de problèmes respiratoires et de problèmes cardiovasculaires et de certains types de cancers, cela au fur et à mesure que les températures augmentent sur la planète et aggravent la pollution de l'air.

330 Si on a à cœur la santé de nos concitoyens et des générations futures, et de nos concitoyennes, il faut entamer dès maintenant une réelle transition énergétique et se défaire de la dépendance aux énergies fossiles. Les effets sur la santé ne peuvent être considérés comme de simples dommages collatéraux. On a, face à ce projet, l'occasion de faire un geste concret en ce sens.

335 Sur l'acceptabilité sociale, donc pour terminer, celle-ci est cruciale pour le développement de projet rassembleur pour nos collectivités. Or, GNL est loin de faire l'unanimité. Les impacts sur le tissu social sont à considérer et des déchirements se font sentir, et cela au sein même de cellules familiales. Aussi, les emplois générés par ce projet, ne justifient pas les pertes économiques et d'emplois que fera subir la baisse du tourisme et tous les autres impacts sociaux et environnementaux. Notre société devrait plutôt miser sur les beautés du fjord et du parc marin, qui sont incroyables, pour valoriser le magnifique potentiel de développement touristique de la région.

340 Les mouvements d'opposition à des projets fossiles au Québec ces dernières années, on le sait, ont démontré qu'une grande part de la population souhaite des changements concrets dans la vision du développement au Québec, des changements concrets. Les projets répondant réellement aux impératifs climatiques sont ceux sur lesquels on devrait désormais miser. Nos sociétés doivent accélérer la transition juste vers les énergies renouvelables et régénératrices et se désengager des énergies fossiles.

350 Bref, nous exhortons nos décideurs à prendre le virage pour la planète et la protection du climat, en tournant, mais vraiment en tournant réellement le dos aux énergies fossiles et en investissant dans des réels projets verts structurants, respectueux des droits des peuples autochtones et de l'acceptation des collectivités.

On a les moyens au Québec d'atteindre des cibles ambitieuses et notre société y gagnera sur tous les plans. Alors, merci de votre attention, Messieurs les Commissaires.

355

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup d'avoir partagé votre opinion sur le projet.

360

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

365

Et nous vous remercions de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi. Merci beaucoup.

**Mme MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU :**

370

Pareillement, merci. Au revoir.

**Mme JEANNETTE PILOT :**

375

Merci, au revoir.

---

**M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH (DM2431)**

380

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant Alexandre Gajevic Sayegh. Bonjour, Monsieur.

385 **M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH :**

Bonjour à tous et toutes. Est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

390 Nous vous entendons très bien. Alors, la parole est à vous, 10 minutes, la Commission vous écoute.

**M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH :**

395 Merci beaucoup. Bonjour à tous et à toutes. Alors, je suis Alexandre Gajevic Sayegh, je suis professeur de sciences politiques au département des sciences politiques à l'Université Laval. J'aimerais commencer par saluer Philippe Bourque, le président du BAPE que j'ai eu le plaisir de rencontrer plus tôt cette année, vraiment un grand homme.

400 Mon mémoire s'intitule : GNL, le gaz naturel liquéfié hors du cadre de la transition énergétique. Pour moi, c'est impossible aujourd'hui de lire le *Financial Times*, le *Wall Street Journal*, *Forbes*, *Bloomberg*, *The Economist* et ne pas sentir cette vague de changement dans le secteur de l'énergie. C'est l'avènement de la transition énergétique.

405 Ce mémoire vise à démontrer que le gaz naturel liquéfié ne s'inscrit pas dans le cadre de la transition énergétique, et ce, pour deux raisons principales : d'une part, d'un point de vue économique. L'investissement dans les projets d'énergies fossiles va dans le sens contraire de la transition ce qui représente des risques d'exposition économique, un coût d'opportunité vraiment élevé, un mauvais signal au marché qui va faire en sorte qu'on va ralentir la transition et une forte dépendance au sentier.

410

415 D'autre part, du point de vue climatique, les projets de gaz naturel au Saguenay constituent un obstacle pour l'atteinte de nos cibles climatiques québécoises, canadiennes et mondiales, et représentent aussi un manque au devoir de leadership du Québec et du Canada. C'est pour ces raisons que ce mémoire recommande le rejet de ses deux projets.

420 À mon sens, c'est immoral d'imposer ce risque économique à la population québécoise et c'est aussi immoral d'imposer ce risque climatique à la population québécoise et au monde, et cette dimension morale va faire partie de ma présentation.

425 Petite définition pour commencer : la transition énergétique est entendue comme les avenues pour la décarbonisation des secteurs énergétiques comme les transports, l'électricité, la production d'énergie d'ici 2050. Alors, l'échéancier de la transition, c'est donné par quoi? C'est donné par la cible net-zéro en 2050 et ça, ça implique que dans 10 ans, on devrait sur la trajectoire d'avoir coupé 45 % de nos émissions de GES. C'est ça que ça veut dire : 45 % de coupure d'émissions dans 10 ans pour pouvoir atteindre la cible net-zéro de 2050. C'est la transition qui est nécessaire afin d'éviter les changements catastrophiques des changements climatiques.

430 Au fait, je vais commencer par expliquer pourquoi le paysage énergétique mondial a changé aussi vite. En fait, il y a deux raisons qui sont politiques et économiques et qu'est-ce qu'on devrait tirer comme leçon de ces changements-là. Alors, les marchés de l'énergie sont en transition. Je pourrais vraiment donner plusieurs exemples, mais je vais commencer par deux exemples : d'une part, les plus grands *traders* pétroliers au monde comme Mercuria, comme Vitol, investissent massivement dans les énergies renouvelables parce qu'ils se préparent à des changements  
435 drastiques dans les marchés de l'énergie.

440 Autre exemple aussi important : le nombre d'investissements institutionnels engagés à réduire la portion énergie fossile de leur portfolio est passé de 180 en 2014, 180 qui représentaient 52 milliards de dollars en 2014, à 1 100 investisseurs institutionnels en 2019 qui représentaient 11 trillions. Alors, on voit... ça vous donne des exemples de c'est quoi la transition énergétique qui est en train de s'opérer dans le monde aujourd'hui.

445 En fait, il y a beaucoup de gens dans le secteur de l'énergie, dans l'industrie de l'énergie en général, qui savent que c'est comme un manque de demandes, et pas un manque d'offres, qui va faire en sorte que la production de charbon, de pétrole et de gaz va diminuer. On observe déjà



aujourd'hui aux États-Unis que la demande de gaz semble s'estomper des décennies avant que prévu et en fait, la demande s'estompe, mais l'offre est toujours très très abondante dans le marché mondial.

450 Ça ne veut pas dire que le marché va s'effondrer, ça veut dire par contre qu'on n'a pas besoin de nouvelle offre. On n'a pas besoin de nouveaux projets de gaz naturel et ce n'est pas que moi qui le dis, c'est Wall Street qui le dit, c'est des analystes de Morgan Stanley qui le disent.

455 C'est ça qu'on devrait quand même retirer de ces marchés qui sont en train de changer et évidemment, on peut quand même se dire ne pas dépendre d'un marché et des prix mondiaux d'énergies fossiles, c'est une stratégie qui permet d'augmenter la résilience de l'économie québécoise, engager nos ressources humaines et économiques dans des projets qui dépendent des prix volatils du pétrole et du gaz, ce n'est pas vraiment un gage de résilience pour l'économie. Regardez l'économie de l'Alberta aujourd'hui.

460 Autre point vraiment important : les prix de l'énergie renouvelables ne cessent de baisser aujourd'hui. L'énergie renouvelable est en train de battre le gaz naturel simplement sur la base du prix en Californie, au Texas, dans les Pairies, dans le Sud. Les sources de Wall Street nous disent que les énergies renouvelables vont être la première source d'énergie aux États-Unis en 2028. Ça, c'est juste trois ans après la fin de la construction de l'usine de gaz naturel au Saguenay.

470 Alors, et ce n'est pas juste aux États-Unis, BloombergNEF a déjà montré que les sources renouvelables sont moins chères que le gaz dans la plupart des pays dans le monde. Ce n'était pas vrai il y a 20 ans, mais c'est vrai aujourd'hui. Et, surtout avec l'arrivée des grandes batteries de stockage, ça nous fait vraiment questionner : est-ce que le gaz naturel va vraiment vivre longtemps à côté des énergies vertes?

475 Donc, est-ce que ça vous semble intelligent de rentrer dans ce marché? Mon point central, au fait, c'est qu'il faut noter que face à cette transition énergétique, une première décision morale se dresse face aux décideurs politiques et économiques. Est-ce qu'on veut contribuer à accélérer cette transition ou est-ce qu'on veut la ralentir? Est-ce qu'on veut contribuer à accélérer la transition ou est-ce qu'on va la ralentir?

480 Alors, c'est une décision politique qui est fondée sur un jugement moral. Là, on peut se demander vraiment est-ce que le Québec va assumer ses responsabilités en affirmant qu'il a compris le message? Alors, autrement dit, ce n'est pas nécessaire de savoir exactement à quelle vitesse la demande pour les énergies fossiles va chuter et à quelle vitesse les énergies renouvelables vont gagner des parts de marché afin de prendre la décision d'accélérer la transition.

485 Si le Québec rejette ce projet, le gouvernement est en train d'envoyer un signal aux marchés. Nous voulons de meilleurs investissements, nous voulons être prêts à accueillir des investissements pour l'économie de demain. Et vraisemblablement, les projets de GNL nous engagent dans un savoir-faire, dans un développement de savoir-faire qui est déjà dépassé. Et c'est pour ça que je considère que c'est immoral d'imposer ce risque économique à la population québécoise.

490 Un autre exemple, juste pour regarder ce qui se passe avec le gaz naturel en Colombie-Britannique aujourd'hui. Les promoteurs demandent aujourd'hui à ce que les gouvernements viennent en aide au développement de GNL. Il y a plein de projets qui ont été annulés ou suspendus parce que la rentabilité était questionnée, parce que les coûts d'extraction étaient trop élevés, parce que la demande nous... est trop abondante. Le principal projet actif — c'est celui de Shell GNL Canada — est subventionné par des tarifs d'électricité préférentiels, une exception à la taxe carbone, des crédits d'impôt et toutes sortes d'autres avantages qui sont chiffrés dans les milliards pour les durées de vie de l'usine.

500 Et c'est pour ça que les perspectives de santé financière du GNL au Canada sont vraiment inquiétantes. Évidemment, en principe, les projets d'Énergie Saguenay, les sources sont supposées de provenir exclusivement du privé. Mais on a déjà vu que les promoteurs ont engagé des lobbyistes pour essayer de chercher notamment des fautes de financement de public. Il y a en fait, le gouvernement provincial est en train de considérer, le gouvernement fédéral est en train de considérer et là, on se demande « Oh, c'est les contribuables qui vont payer pour l'augmentation de nos GES? ».

510 Et l'important là-dedans, c'est que justement lorsqu'on fait les calculs, s'il y a de l'argent public qui est impliqué dans des coûts de projets, il y a un autre problème majeur qui vient faire surface, c'est ce qu'on appelle le « coût d'opportunité ». Donc, autrement dit, on doit se poser des questions quel est le coût d'un investissement en termes ce qui serait possible de faire par ailleurs avec le même argent, c'est ce qu'on appelle le « coût d'opportunité ».

515 Alors, admettons que ces projets qui totalisent, quoi, 11 milliards de dollars, disons qu'on  
520 parle de 10 % de financement pour le provincial et 10 % de financement au fédéral, c'est beaucoup  
d'argent, c'est 1,1 milliard de chaque côté. On s'entend que ça va être plus que 10 % de toute  
manière si ça avait lieu. Ce coût d'opportunité vraiment trop élevé. Ces sommes-là auraient un  
impact considérable pour la création d'emplois durables au Canada. Alors, cette possibilité-là,  
même que des fonds publics soient indécis dans ces projets-là, c'est une raison majeure de les  
rejeter.

525 D'ailleurs, aux fins, si on peut parler, si l'argument c'est du développement régional, on peut  
se demander pourquoi on ne ferait pas du développement de l'éolienne dont la filière éolienne  
comme on a fait en Gaspésie. On a créé des milliers d'emplois pour développer un savoir-faire dont  
on aura besoin où hier même, le fédéral a annoncé qu'il va réussir à créer 3 000 emplois dans la  
lutte contre les changements climatiques, donc 3 000 emplois durables avec 100 millions de dollars.  
Alors, vraiment on peut se demander qu'est-ce que le coût d'opportunité d'engager autant de fonds  
publics dans un projet de gaz naturel.

530 Et ça m'amène aux points qui sont vraiment davantage climatiques : comment est-ce qu'on  
peut considérer que le gaz naturel est une énergie de transition si l'objectif, c'est le zéro-net  
d'émissions en 2050? En fait, la petite portion de GES qui sera encore émise en 2050, ça va être  
attribué à des humains qui respirent, à des projets agricoles pour lesquels on n'a pas de  
remplacement. Ça ne va pas être dans les secteurs de l'énergie d'un pays riche comme le Canada.

535 Alors, vous pouvez imaginer l'effort colossal qui serait nécessaire dans tous les autres  
secteurs de l'économie si on permet, donc tous les autres secteurs, combien on devrait baisser  
d'émissions si on veut permettre que le secteur du pétrole ou du gaz continue sa trajectoire  
d'augmentation des émissions?

540 Alors, le secteur du pétrole et du gaz a besoin d'une transition ordonnée aujourd'hui, mais  
c'est sûr que l'ajout de nouveaux projets n'est pas justifié. Et d'ailleurs, une chose, c'est comme de  
laisser les centrales au gaz fonctionner pendant encore 15 ans. C'est ce que plusieurs études  
montrent aujourd'hui, notamment une étude qui vient de sortir de l'Université de Berkeley; une  
545 chose, c'est de permettre à ces centrales de fonctionner pendant encore 15 ans pour recouvrir les  
investissements.

550 Une autre chose, c'est de bâtir une centrale aujourd'hui pendant cinq ans pour l'exploiter pendant 25, 50 ans. Alors, c'est pour ça que c'est faux d'affirmer que le GNL fait partie d'une énergie de transition et certainement, le gaz naturel n'est pas bon pour le climat.

555 Alors, cet argument qui vient des promoteurs de dire que le GNL va diminuer les émissions globales de gaz à effet de serre, il ne tient pas la route. En fait, c'est vraiment inacceptable que cet argument-là soit mis de l'avant. D'abord, on sait qu'il n'y a aucun contrat qui existe affirmant que les centrales de charbon vont être fermées grâce au gaz naturel, les promoteurs ont dit qu'ils n'ont pas ces contrats-là entre les mains.

560 En fait, c'est possible que le gaz naturel ne fasse que s'ajouter au charbon qui existe déjà. Pire encore, c'est possible que le gaz naturel vienne remplacer des énergies renouvelables, des projets d'énergie renouvelables, alors on n'a pas ces données-là. Les promoteurs n'ont pas ces données-là.

565 Deuxièmement, même si de tels contrats existaient, on peut se demander si les détenteurs de centrales au charbon vont vraiment accepter de mettre au rancart leurs centrales qui fonctionnent toujours pour respecter les termes du contrat. C'est vraiment douteux aujourd'hui d'assumer, d'avoir cette prémisse-là.

570 Et aussi troisièmement, si l'objectif est d'atteindre une décarbonisation massive de l'économie en 2050, ça veut dire que même si ce scénario improbable des promoteurs aurait lieu, dans 10 ans, le gaz naturel va quand même nous empêcher d'atteindre ces cibles-là. Même si dans le meilleur scénario possible au monde, dans 10 ans, ce projet-là va être contre-productif pour l'atteinte de nos cibles de réduction de gaz à effet de serre. Donc, par conséquent, l'argument selon lequel le gaz naturel au Saguenay est bénéfique pour le climat, c'est vraiment un cas paradigmatique de distorsion conceptuelle de la part des défenseurs du projet.

575 Et mon dernier point avant de conclure, au Québec, on a 97 % de notre électricité qui est hydroélectrique. Si le Québec n'est pas capable de dire que nous, on va atteindre nos cibles avec 97 % d'hydroélectricité, on envoie un très mauvais message au monde. On aurait pu être un leader dans cette lutte climatique là.

580           Donc c'est pour ça qu'au-delà des justifications invalides que soutient ce projet, les objections auxquelles les projets font face au Saguenay sont vraiment insurmontables et c'est pour ça qu'ils devraient être rejetés, mais surtout la décision de savoir si on veut que cela arrive plus tôt que tard.

585           C'est une décision politique fondée sur un raisonnement moral. Et si on joue à l'autruche, dans les sols de fracturation gazière, lorsqu'on va lever la tête, ce n'est pas juste des méthaniers qu'on va voir, c'est le bateau de l'économie verte qu'on va avoir manqué. Et bonne chance aux jeunes aujourd'hui qui vont vivre dans un monde radicalement différent. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

590           Alors, merci d'avoir partagé votre opinion sur le projet.

**LE COMMISSAIRE :**

595           Je vais m'adresser au professeur de politique. Vous dites dans votre mémoire à un endroit, je vais vous dire la page, mais de toute façon, vous allez vous reconnaître, vous dites : « *Or, ce qui est en jeu dans un contexte de transition énergétique est précisément le rôle des décideurs politiques et économiques dans la lutte aux changements climatiques.* ».

600           J'ai bien compris dans vos propos que dans le fond, vous supposez que le virage vers la transition énergétique est déjà amorcé et que les volontés politiques sont là, ce qui se traduirait par un effondrement de la demande pour les énergies fossiles. J'aimerais vous entendre plus précisément là-dessus parce que dans le fond, c'est le nerf de la guerre ou c'est le nœud gordien.

605           Évidemment si la demande s'écroule, le problème ne se pose plus puisque l'offre va être en surabondance et il n'y aura pas de place pour tous les projets qui existent déjà, encore moins pour ceux à venir. J'aimerais vous entendre là-dessus parce que vous semblez être affirmatif, convaincu que la demande va s'écrouler.

610

**M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH :**

615 Tout à fait. Bien en fait, merci beaucoup pour votre question. C'est une question extrêmement importante. Alors, d'une part, ce n'est pas moi qui dis que la transition... ce n'est pas une supposition que la transition est en cours, c'est une analyse, ce n'est pas moi qui le dis, c'est les analystes du monde de l'énergie aujourd'hui. Cette transition-là est en cours.

620 Évidemment, une autre question, donc la transition est en cours, par les exemples que je vous ai dits dans le mémoire, j'en ai donné beaucoup d'autres. Au fait, c'est une étude en cours que moi et mon équipe qu'on mène en ce moment, alors on est train de travailler là-dessus. L'étude, on va la soumettre à publication plus tard cette année ou au début de l'année prochaine.

625 Alors, ce n'est pas moi qui le dis, c'est une analyse que cette transition-là est en train d'avoir lieu. Alors, c'est sûr que, par exemple, j'ai vu hier que les promoteurs ont mis un graphique comme quoi la demande ne va pas baisser au cours des prochaines décennies, que la demande pour le gaz naturel ne va pas baisser et ils ont cité le *World Energy Outlook*, dans leur citation, le *World Energy Outlook* de 2019.

630 Je suis allé regarder dans celui de 2020 aujourd'hui. Alors la seule manière que le gaz naturel, que la demande du gaz naturel continuerait à augmenter, donc qu'on aurait une demande constante de gaz naturel pour les prochaines décennies, c'est si on est certains de manquer nos cibles climatiques.

635 Et c'est là où je me demande vraiment est-ce que les promoteurs sont vraiment sérieux par rapport à leur volonté d'aider le climat parce que selon la même source du graphique des promoteurs, si on regarde la demande de gaz naturel dans les prochaines années, dans un scénario où on fait le moindre effort pour combattre la lutte climatique, la demande baisse. Alors, il y a un paradoxe central ici dans cette supposition.

640 Alors, évidemment, c'est pour ça que j'ai dit ce n'est pas une science exacte. Alors d'une part, je suis en train de montrer qu'il y a beaucoup de gens qui croient que la demande va s'estomper beaucoup plus tôt que prévu. Elle ne va pas s'écrouler du jour au lendemain, elle va juste s'estomper beaucoup plus tôt que prévu et, donc dans un projet qui, en principe, devrait être là pour 645 25 à 50 ans, et c'est pour ça... c'est ce raisonnement-là qui n'a aucun sens.

650 Ça ne veut pas dire que les centrales d'aujourd'hui ne vont pas être encore rentables quelques années, mais ça veut dire qu'on ne devrait pas commencer à construire une centrale pendant cinq ans pour la laisser fonctionner pendant 25-50 ans parce que c'est sûr que ça ne va pas arriver, ça. Et si jamais, le seul scénario où ça arriverait, c'est quand on a complètement abandonné la lutte climatique. C'est ça que je suis en train de dire et c'est ça que les promoteurs du projet, avec le graphique qu'ils ont sorti hier, ne semblent absolument pas comprendre.

**LE COMMISSAIRE :**

655 OK, et je pose encore la question à l'analyste politique : est-ce que vos observations vous démontrent qu'il y a une réelle volonté au-delà de la signature de grands accords, est-ce qu'il y a une volonté réelle des acteurs politiques pour mettre en œuvre ce qui est nécessaire pour amorcer ou à tout le moins accélérer cette transition énergétique?

660 **M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH :**

665 On a de très bons signes et de très mauvais signes en même temps. Ce que je peux vous dire aujourd'hui, mon analyse et en fait, ce n'est pas juste mon analyse, mais mon analyse est clairement celle où le marché va plus vite que la politique aujourd'hui. Des fois, c'est quand même inquiétant, mais c'est peut-être un bon signe. C'est pour ça que je dis c'est un bon signe et un mauvais signe. Le marché est beaucoup plus rapide dans la transition énergétique que les politiciens aujourd'hui.

670 Et c'est pour ça qu'on a beaucoup de très bons signes de la part du marché. Justement, le fait que l'on dise que les énergies renouvelables sont en train de prendre des parts de marché incroyable, que leur prix a chuté, que c'est le kilowattheure le moins cher au monde dans plusieurs endroits, que ces développements, il y a énormément d'investissements qui rentrent là-dedans. Alors le marché nous envoie quand même des bons signes.

675 Les politiciens semblent être en retard. Alors quand on voit des pipelines... Justin Trudeau qui veut construire des pipelines, ça, c'est sûr, ça démontre que la politique est en retard et que la politique va devoir subventionner si jamais, avec le marché qui s'en va dans l'autre sens, la politique est en retard. Ça veut dire que la politique veut subventionner des projets à même les fonds publics pour les prochaines années, pour ce qui est des projets de gaz et de pétrole.

680 Alors, c'est pour ça qu'il a énormément d'endroits, comme le Japon, la semaine passée qui  
a dit : « On va atteindre le zéro-net en 2050 ». Il y a beaucoup de grandes économies mondiales,  
l'Europe au complet... l'Europe au complet a déjà dit qu'on a atteindre l'économie mondiale. Ce soir  
ou demain matin, je ne sais pas dépendamment de l'heure, on va avoir peut-être un nouveau  
685 président aux États-Unis, et il y en a un des deux candidats qui est engagé envers la tête de cible  
de net-zéro en 2050.

Alors, au Canada, on ne l'est pas encore; au Québec, on ne l'est pas encore. Alors, ça, c'est  
notre responsabilité politique à nous. C'est la responsabilité politique de nos décideurs, alors est-  
ce qu'on va aider à accélérer cette transition-là ou est-ce qu'on va aider à la ralentir ? Et le projet  
690 de GNL est un des cas, vraiment les plus importants que j'ai vus dans les dernières années avec  
les pipelines dans l'Ouest et avec le projet de... donc avec Trans Mountain et Énergie Est, c'est ce  
genre de projet là qui vont nous dire : est-ce que la politique va aider à accélérer ou ralentir la  
transition? Et la décision est notamment entre vos mains, de ce que vous allez dire, vous, au  
gouvernement du Québec.

695 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie de ces précisions.

700 **M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH :**

Bienvenue.

**LE PRÉSIDENT :**

705 Alors, merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-  
midi.

710



**M. ALEXANDRE GAJEVIC SAYEGH :**

Avec plaisir. Merci d'avoir tenu cette commission importante.

715

---

**M. DIMITRI LASCARIS (DM2497)**

**LE PRÉSIDENT :**

720

Merci. Donc, j'invite maintenant monsieur Dimitri Lascaris, s'il vous plaît. Bonjour.

**M. DIMITRI LASCARIS :**

725

Bonjour, Monsieur. Vous m'entendez bien, Monsieur le Président?

**LE PRÉSIDENT :**

730

Nous vous entendons très bien. Alors, comme convenu, 10 minutes, la parole est à vous. La Commission vous écoute.

**M. DIMITRI LASCARIS :**

735

Merci. Je tiens à remercier la Commission d'enquête sur le projet de GNL à Saguenay de me donner l'occasion de présenter des observations sur le projet. À titre d'information, je suis avocat, activiste et journaliste résidant à Montréal. En tant qu'avocat, je me spécialise dans les recours collectifs, y compris les recours collectifs en environnement intentés devant les tribunaux du Québec. Cette année, j'ai couru pour être le chef du Parti vert du Canada, terminant deuxième sur huit candidats. Je suis un ancien membre du cabinet fantôme des partis verts du Québec et du Canada.

740

745 Je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous exprimer ma ferme opposition au projet GNL Saguenay. Les raisons pour lesquelles je m'oppose au projet sont à la fois environnementales et économiques. Ces raisons sont expliquées dans un récent rapport de *Global Energy Monitor*. Ce rapport, publié en juillet 2020, concluait comme suit : en premier, au cours de l'année écoulée, la capacité des terminaux méthaniers en construction dans le monde a plus que doublé les dépenses d'investissements totales, passant de 82,8 milliards de dollars à 96,1 milliards de dollars.

750 Deuxièmement, l'effondrement de la demande mondiale du pétrole et de gaz, et les restrictions sur les chantiers liés à la pandémie ont contraint de nombreuses entreprises à déclarer des retards de forces majeures et reportées les décisions finales d'investissements. À la fin de juin 2020, au moins 11 grands projets ont signalé de nouvelles difficultés importantes citant généralement des combinaisons de perturbations pandémiques, des prix bas et d'opposition organisée.

755 Troisièmement, pour le projet au premier stade de développement, et non encore engagé dans la construction, il y a eu un recul généralisé, y compris l'abandon discret d'un grand nombre de projets. Globalement, le taux d'échec des projets des terminaux d'exportation de GNL proposés pour la période 2014 à 2020 est de 61 %.

760 Quatrièmement, l'autorisation sociale de GNL est de plus en plus difficile à relever, car des études ont démystifié la représentation du gaz fossile comme un combustible de pont respectueux de l'environnement vers un avenir à faible émission de carbone. En 2016, les auteurs de l'évaluation du GIEC de 2014 ont conclu que l'impact de méthane sur le réchauffement planétaire est environ 25 % plus élevé que ce qui avait été estimé précédemment.

765 Cinquièmement, les protestations contre le projet de GNL sont de plus en plus sophistiquées et efficaces et, je dirais, justifiées. Au Canada, une protestation à la fermeture des chemins de fer, lancée par la tribu des Wet'suwet'en en Colombie-Britannique ont lancé un mouvement national d'étudiants, d'écologistes et d'autres groupes autochtones, qui a conduit à l'annulation d'un terminal de GNL au Québec.

770 Alors, que la concurrence des énergies renouvelables s'intensifie pour les applications du secteur électrique et du gaz fossile, les perspectives à plus long terme des infrastructures de GNL continuent de se détériorer, des centaines de milliards de dollars d'investissements irrécupérables

775 dans les infrastructures de GNL risquent de devenir des actifs sous-utilisés ou bloqués bien avant leur durée de vie utile de 30 à 40 ans.

780 Finalement, en raison des conséquences d'un verrouillage supplémentaire de la combustion fossile, plutôt que de la transition vers les énergies renouvelables, le passage du charbon au gaz ne semble pas offrir une stratégie utile pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre la neutralité carbone. Les émissions sur le cycle de vie de l'électricité provenant du GNL, y compris les estimations récentes des fuites de méthane dans tout le système, sont de 29 % inférieures à 16 % supérieures à celle de l'électricité au charbon.

785 Alors, je vous encourage de lire le rapport complet de *Global Energy Monitor*, par conséquent, j'exhorte la Commission à recommander au gouvernement du Québec de rejeter ce projet. Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

790 Merci d'être venu partager votre opinion sur le projet.

**LE COMMISSAIRE :**

795 Merci, Monsieur Lascaris.

**LE PRÉSIDENT :**

800 Merci beaucoup. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

**M. DIMITRI LASCARIS :**

Vous aussi, Messieurs. Merci.

---

805

**M. YVES BAUDOIN**

**Mme CAROLINE ROGER (DM619)**

**LE PRÉSIDENT :**

810

Merci beaucoup, Monsieur Lascaris. Alors, j'invite maintenant monsieur Yves Beaudouin et Caroline Roger, s'il vous plaît.

**M. YVES BAUDOIN :**

815

Oui, bonjour. Merci bien de nous recevoir.

**LE PRÉSIDENT :**

820

Bonjour. On m'annonçait qu'il y avait une autre personne qui vous accompagnait, Mme Caroline Roger?

**M. YVES BAUDOIN :**

825

Oui, bien, je vais être le représentant de Caroline Roger. Donc, c'est une personne présente (inaudible).

**LE PRÉSIDENT :**

830

Vous allez présenter votre point de vue seul, c'est ce que je comprends?

**M. YVES BAUDOIN :**

C'est ça, oui. Oui, en nos deux noms.

**LE PRÉSIDENT :**

835

Alors, d'accord écoutez, au besoin, fermez votre caméra puis la Commission vous écoute. Alors, comme convenu, 10 minutes.

**M. YVES BAUDOIN :**

840

C'est bon. Parfait, excellent. Pour commencer, j'aimerais vous remercier de nous recevoir, bien apprécié. Je vais commencer par nous présenter, c'est rare qu'on fait ça, mais on se présente... en tout cas, dans le contexte, c'est peut-être utile. On est tous les deux issus du milieu universitaire, Caroline est biologiste de formation, moi je suis géographe, donc on travaille en milieu universitaire chacun dans nos sphères d'activités.

845

La période estivale, on la passe à Tadoussac. On connaît bien le milieu, on est impliqués dans des milieux agricoles, cultures bio et apiculture. Donc, c'est un milieu qu'on connaît depuis bon nombre d'années. La région de Tadoussac est assez connue, c'est un milieu naturel, un milieu naturel rude, mais qui connaît une affluence touristique assez importante depuis bon nombre d'années et dans les dernières années, ça n'a fait qu'augmenter encore.

850

C'est quand même particulier quand on pense au projet qui est soumis, quand on y pense, c'est un parc national, parc national du Fjord-du-Saguenay, dans lequel des méthaniers vont avoir à se déplacer. Ça fait drôle de penser à ça de quelle façon on traite notre milieu naturel. Si on, en tout cas, plusieurs d'entre vous qui écoutez en ce moment ont dû voyager un petit peu, qu'on se déplace à peu près partout dans le monde, en Autriche où on fait attention aux forêts, au Costa Rica, on fait attention aux milieux naturels aussi; pour des raisons environnementales, mais aussi pour des raisons économiques. C'est une ressource importante en termes de revenus.

855

860

Qu'on se déplace un petit peu partout dans le monde, puis on se rend compte que certains pays, certaines nations, certaines communautés prennent grand soin de leur milieu naturel. Et quand on voit le projet qui est soumis, ça fait de la peine de voir qu'on considère avec si peu d'égard le milieu naturel qui est assez précieux, qui est unique.

865

870 L'avenir le dira peut-être, mais en tout cas, il faut faire attention à notre milieu puis à la lecture de ce projet-là et à l'impact potentiel que ça va avoir sur le milieu — je laisse tomber le côté financier, d'autres personnes plus compétentes que moi peuvent en parler — mais juste au niveau préservation du milieu naturel, on y prend pas grand soin quand on pense à développer un projet de la sorte. C'est un enjeu important, parce que c'est un enjeu important parce que c'est un milieu qui est irremplaçable.

875 Le Fjord-du-Saguenay attire grand nombre de touristes, attire faune, flore aussi, des baleines, entre autres, qui vont durement être affectées, ça a été dit déjà à la Commission cet élément-là. Quand on parle de baleines, on parle aussi de krill. Quand on pense aux méthaniers, les méthaniers... Je ne suis pas certain du modèle de méthanier qui va être utilisé par GNL, mais en me fiant un petit peu sur ce que j'ai pu regarder ou vérifier, on parle de 344 mètres par 54 mètres. Ce sont des engins d'une dimension assez importante. Ici, je parle du Q-max, il y a peut-être un autre modèle, mais en tout cas, c'est un détail.

880 Mais on parle de 345 mètres par 54 mètres, 12 mètres de tirant d'eau. Ce serait surprenant qu'avec ces dimensions d'engin là que le milieu ne soit pas affecté, soit par, comme je le disais, les baleines, soit le milieu physique par l'érosion ou encore les pollutions, je parle ici de pollution sonore, entre autres.

885 Donc, c'est juste un des aspects, mais c'est des engins de dimension importante. Juste pour ceux qui connaissent un petit peu Tadoussac, 354 mètres, ça correspond, vous partez du quai de la marina et vous vous déplacez en longeant la plage, passé l'Hôtel Tadoussac. C'est ça 354 mètres. La baie complète de Tadoussac, du quai de la marina jusqu'à Pointe Rouge, c'est 4.7  
890 méthaniers. Donc, quand on parle de dimension de véhicules importants, ce n'est pas une petite brouette là, c'est des véhicules qui transportent l'équivalent d'une consommation d'un an de gaz pour la ville de Lyon, par exemple.

895 Donc, c'est immense, l'impact sur le milieu va être immense. Quelle est la dimension de l'impact? Difficile à quantifier. Chose certaine, il va y en avoir un impact et qui ne se chiffre pas juste en termes d'argent, mais qui se chiffre aussi en termes de retombées sur le milieu environnemental, d'impact sur le milieu environnemental, puis ça, je trouve que c'est un triste... nous trouvons aussi que c'est un triste héritage à laisser à nos survivants, à la prochaine génération qui va avoir à se  
900 dépêtrer avec un fjord qui va être endommagé, avec une voie maritime qui va être constante.

905

Donc, avant de penser à accepter un projet de la sorte, il faudrait faire bien attention parce qu'on aura beau sortir les études; les études, je pense, de GNL, c'est 6 000 pages, vous allez recevoir encore des milliers de pages, et cætera, et le gouvernement va en recevoir, et cætera, des milliers de pages, mais inévitablement, on parle d'un milieu naturel qui va être altéré et qui sera non remplaçable.

910

C'est un peu ce qu'on avait à dire sur ce point de vue là, donc pensez-y bien avant de dire un oui à un projet de la sorte. Parce que les chances de pouvoir avoir de nouveau un milieu naturel de cette qualité-là, qui va être recherché de plus en plus aussi à travers la planète. Les milieux naturels préservés, ce n'est pas juste une question financière, mais c'est une question aussi vitale pour les prochaines générations d'avoir accès à des milieux naturels avec le moins d'artéfacts possible. Ça va être de plus en plus rare.

915

Avant que le Québec embarque dans ce projet-là, faudrait vraiment être sérieux parce que sinon, ça me fait penser, j'ai fait beaucoup de projets à travers le monde, j'ai l'impression des fois de revivre ce que j'ai vu dans différents continents.

920

On laisse des ressources naturelles ou les droits d'exploitation pour à peu près rien, les dommages sont laissés à la population habitante, aux locaux, et les profits s'en vont ailleurs. C'est un petit peu à ça que ça me fait penser ce projet-là.

925

Donc, c'est triste à voir, espérons que c'est un projet qui va arrêter rapidement, en tout cas, c'est ce qu'on souhaite de tout cœur. Donc, je vous remercie de votre écoute et c'était les propos. Merci et bonne journée, Messieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Baudouin, d'avoir partagé votre point de vue avec nous. Merci beaucoup.

930

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

935 Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

**M. YVES BAUDOIN :**

940 Merci. Vous aussi, merci.

---

**Mme AUDREY BÉDARD**

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE**

**COMITÉ ZIP SAGUENAY-CHARLEVOIX (DM2139)**

945

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant Audrey Bédard, s'il vous plaît.

950 **Mme AUDREY BÉDARD :**

Oui, bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

955

Bonjour. Vous allez être accompagnée d'une autre personne?

960



**Mme AUDREY BÉDARD :**

Oui, je suis accompagnée de madame Raphaëlle Dancette qui est directrice générale pour le comité ZIP.

965

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, écoutez, comme convenu, 10 minutes, la Commission vous écoute.

970

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

Merci, vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

975

Très bien.

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

980

Donc, je vais commencer. Donc Audrey et moi, on représente le comité ZIP Saguenay-Charlevoix. Le Comité de la Zone d'Intervention Prioritaire Saguenay-Charlevoix est un organisme à but non lucratif qui a été fondé en 90 et qui travaille à la protection et à la restauration de la rivière Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent en Charlevoix par le biais d'actions concertées.

985

On s'inscrit dans le Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 qui est issu de la collaboration entre le Québec et le Canada, qui se sont notamment engagés à suivre l'approche de la gestion intégrée du Saint-Laurent. Cette gestion intégrée prône une meilleure planification et une meilleure coordination des mesures de conservation et d'utilisation des ressources naturelles.

990           Donc, tout d'abord, le comité ZIP Saguenay-Charlevoix souhaite soulever une fois de plus l'interdépendance des projets de GNL Québec et de Gazoduq, et déplore l'absence d'une évaluation environnementale qui soit conjointe pour ces projets.

995           Ensuite, le territoire qui nous intéresse, c'est le Fjord-du-Saguenay et sa rivière, et le Saint-Laurent. Donc, le Fjord-du-Saguenay est un haut-lieu de la biodiversité du Québec, il abrite de nombreuses espèces à statut particulier, dont le béluga et la morue franche. Il est annoncé aussi comme un joyau du Québec sur les sites gouvernementaux et puis dans les publicités touristiques. Le fleuve du Saint-Laurent, quant à lui, a été reconnu patrimoine national à l'Assemblée nationale du Québec en mars 2010 et il fait partie intégrante de notre identité québécoise.

1000           Le parc marin... le comité donc souhaite rappeler que le parc marin Saguenay-Saint-Laurent a été créé en 98 spécifiquement pour mieux protéger l'espèce symbolique emblématique et parapluie qu'est le béluga du Saint-Laurent. Cependant, la zone qui se trouve en amont du parc marin est un secteur qui est aussi critique pour la reproduction et la croissance d'espèces fourragères dont se nourrit le béluga, comme le capelan et l'éperlan arc-en-ciel.

1005           Des études récentes de Sirois, Boivin et du ministère de la Faune confirment les travaux initiés dès 2004 par le comité ZIP Saguenay-Charlevoix et démontrent que le moyen Saguenay est l'unique zone de reproduction de l'éperlan arc-en-ciel du Saguenay, qui est à la base de la chaîne alimentaire du fjord.

1010           L'importance de cette portion de territoire en amont du parc marin est donc fondamentale puisqu'elle permet à l'ensemble des espèces du fjord, incluant les espèces de fond que sont la morue franche, le sébaste et le flétan du Groenland, de se maintenir en santé et en nombre. Cette dépendance est d'autant plus cruciale pour les espèces désignées vulnérables, à risque ou en voie de disparition comme le béluga et la morue franche.

1015           Or, l'un des facteurs principaux qui puissent nuire à la ponte de l'éperlan arc-en-ciel et à la survie de ses œufs, c'est l'ensablement et le colmatage de ses frayères. Il est donc primordial que les résultats de ses études soient pris en compte dans les analyses du BAPE, considérant notamment les travaux à prévoir à Grande-Anse.

1020

1025

Toujours sur la portion amont au parc marin Saguenay-Sain-Laurent, cette portion-là dans la rivière Saguenay ainsi que le prolongement du parc marin dans l'estuaire, dans l'estuaire moyen et dans l'estuaire maritime, fait l'objet depuis 2010 du projet d'Aire marine protégée de l'estuaire qui vise à protéger l'habitat essentiel du béluga et de ses proies.

1030

Toutefois dans l'annonce récente, donc en septembre 2020, du gouvernement du Québec, la zone en amont du Saguenay a été retirée du tracé de réserve de territoire aux fins d'aires protégées. C'est précisément cette zone en amont du fjord qui serait touchée par l'installation du complexe de liquéfaction de gaz naturel, par les modifications à apporter aux infrastructures de Grande-Anse et par l'augmentation du trafic maritime associé au projet de GNL Québec.

1035

Le comité ZIP a donc posé la question au BAPE concernant cette redéfinition des limites de la zone à protéger. La réponse obtenue est la suivante : « Le secteur en amont du Fjord-du-Saguenay a été retiré des projets de réserves de territoires aux fins d'aires protégées en raison de préoccupations de nature économique portées à l'attention du ministre. »

1040

Le comité ZIP Saguenay-Charlevoix est donc très préoccupé par cette réponse qui laisse croire premièrement que les développements économiques et la conservation de nos écosystèmes sont incompatibles.

1045

Or les interventions du ministère du Tourisme et l'étude de Boquet et Rioux en 2018 qui indiquent que la valeur non marchande du parc marin serait d'environ 30 millions de dollars canadiens par année font plutôt état d'un apport économique bénéfique de la préservation de ce secteur.

1050

La deuxième préoccupation qui est soulevée, que laisse croire cette affirmation-là, c'est qu'à choisir dans le cadre de décisions gouvernementales, les intérêts de l'industrie devraient avoir préséance sur les projets à vocation écologique, même si ces derniers sont prévus depuis des décennies et justifiés par des indicateurs clairs tels que le déclin annuel d'environ 1 % de la population des bélugas de l'estuaire.

1055

Je laisse Audrey poursuivre.

**Mme AUDREY BÉDARD :**

1060 Oui, donc au cours des séances du BAPE, on a énormément entendu parler de la population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent qui est désignée comme une espèce en voie de disparition. Actuellement, la population de bélugas et de l'estuaire connaît un déclin annuel d'environ 1 à 1.5 % et ce déclin ne considère pas les passages de navires supplémentaires prévus par les divers projets industriels en cours sur les abords du Saguenay, dont fait partie le projet de GNL Québec. Ce déclin pourrait donc être revu à la hausse si ces projets se concrétisent.

1065 Comme le comité ZIP l'a décrit dans son mémoire, le projet Énergie Saguenay pourrait avoir des répercussions négatives sur les principaux objectifs de rétablissement qui sont identifiés dans le programme de rétablissement du béluga produit par le MPO en 2012. Que ce soit par, un, les sources de contamination reliées au déversement d'hydrocarbures, donc en cas d'accident, ou au brassage des sédiments à haute teneur en HAP dans le Saguenay, cette fois-ci par rapport aux infrastructures portuaires à construire, à grandir ou modifier.

1070 Par deux, le dérangement entropique, notamment par le bruit subaquatique engendré par les 400 passages de navires annuels à travers l'habitat essentiel du béluga et contribuant, par l'effet même, à perturber la tranquillité acoustique du fjord.

1075 Ou par trois, la diminution de la qualité et de la quantité des proies via la dégradation possible au site de fraie de capelan et d'éperlan arc-en-ciel dans le secteur en amont du Saguenay, comme l'a mentionné ma collègue précédemment.

1080 Donc, le béluga est une espèce charismatique qui est facilement aimée du grand public et a d'ailleurs été suggéré comme emblème animal pour le Québec, en plus d'être une espèce qu'on va dire « parapluie », c'est-à-dire qu'en déployant des efforts de conservation pour le béluga, nous contribuerons par le fait même, à protéger les nombreuses autres espèces qui coexistent dans le même habitat.

1085 Considérant que le béluga est une espèce sensible à la qualité de son habitat, le déclin présentement observé doit être interprété comme un signal écologique qui nous avertit du déclin de la qualité du milieu, et par le fait même, un signal d'alarme pour l'ensemble de l'écosystème du Saguenay-Saint-Laurent.

1090 Maintenant, en ce qui concerne les changements climatiques : le quart des gaz à effet de serre émis par l'humain et près de 93 % de la chaleur sont absorbés par les océans et les grandes étendues d'eau. Il y a donc présentement un réchauffement global des masses d'eau, une diminution des volumes d'oxygène dans l'eau et une acidification de celle-ci. Ce sont des phénomènes qu'on observe actuellement au sein du parc marin et dans le Saint-Laurent.

1095 Dans un contexte de changements climatiques, une diminution du pH de l'eau résulte en une diminution de son pouvoir d'absorption du bruit. Cela signifie donc que le son se propagerait sur de plus grandes distances amplifiant ici les enjeux relatifs à la perte du refuge acoustique pour le béluga.

1100 Nous tenons ici à souligner les dernières prédictions concernant le niveau des eaux faites par les chercheurs du *Climate Central* pour la région du Saguenay. Ceux-ci indiquent que dans un scénario où les émissions de GES ne diminueraient pas d'ici 2030, ce qui semble être le cas actuellement, une proportion de l'arrondissement de La Baie ainsi que le terminal maritime de Grande-Anse pourraient être inondés.

1105 Cela laisse entrevoir l'imminence des problèmes associés aux changements climatiques. Sur ce, je repasse donc la parole à ma collègue pour les préoccupations issues de nos ateliers de concertation.

1110 **Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

1115 Merci. Donc en effet, le comité ZIP Saguenay-Charlevoix possède une expertise en concertation qui est reconnue par les différents groupes et acteurs de la région du Saguenay depuis plus de 30 ans. Lors d'activités récentes de concertation, donc déroulées en novembre 2018 et en juin 2019, et regroupant une quarantaine d'intervenants des secteurs communautaires, industriels, touristiques et institutionnels, plusieurs préoccupations ont été soulevées vis-à-vis de la navigation et des grands projets en cours dans la région.

1120 La perte d'emplois déjà présente et les nuisances au tourisme sont ressorties comme étant les principales préoccupations des participants à nos ateliers.

1125

La deuxième plus grande préoccupation qui est ressortie lors de ces échanges, lors de ces ateliers, c'est le besoin d'un lieu d'échanges justement sur la navigation sur le Saguenay, qui a été exprimé à maintes reprises lors d'autres activités également, et qui n'est toujours pas réalisé.

1130

Donc, le comité ZIP Saguenay-Charlevoix s'était vu donner le mandat d'animer une concertation publique accompagnée de données scientifiques sur le Saguenay comme corridor de navigation durable, mais dû à la pandémie, le projet a dû être reporté. Il reste un besoin évident de relancer le débat avant de modifier les activités de transport maritime sur le fjord, mais ça demande du financement évidemment et un contexte peut-être plus favorable aussi.

1135

Donc, pour conclure, le comité ZIP Saguenay-Charlevoix souhaite réitérer son engagement envers le processus de consultation publique du BAPE, ainsi que son dévouement à la science et aux principes de précaution et de participation. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1140

Merci d'être venues partager votre opinion.

**LE COMMISSAIRE :**

1145

Corrigez-moi si je me trompe, mais au début de votre présentation, vous avez évoqué des projets concrets qui pourraient améliorer les sites de reproduction, des frayères, pour les deux espèces dont j'oublie le nom, mais que vous allez me rappeler là, les deux espèces qui constituent la base de l'alimentation du béluga, j'aimerais que vous me donniez des exemples concrets de projets qui étaient en plan et qui ne se sont pas encore réalisés?

1150

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

En fait pour l'instant, nous, nos études ont surtout porté sur l'éperlan arc-en-ciel du Saguenay. Il y a aussi des études qui sont faites sur le capelan, mais celles du comité ZIP se sont surtout concentrées sur l'éperlan ces dernières années. Et le comité ZIP a donc identifié des zones où l'état des berges et puis — ou les frayères comme telles — mériteraient d'être mieux protégés soit par

1155 de la végétalisation, soit par les capacités à freiner l'érosion dans différents secteurs par différentes interventions, mais pour l'instant, les travaux n'ont pas été encore entamés. On n'a pas eu de financement pour le faire. Ce serait nécessaire en effet parce que ce sont des zones où les frayères sont déjà mises à mal et donc sont déjà vulnérables d'une certaine façon.

1160 **LE COMMISSAIRE :**

OK, et là où l'initiateur prévoit construire son usine et son quai de transbordement, qui est à proximité là du quai de l'administration portuaire, est-ce que c'est une zone fragile, une zone visée par vos projets ou...

1165

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

1170 Bien oui, justement par la remise en suspension de sédiments, ça risque de colmater des frayères dans le moyen Saguenay qui est cette zone-là qu'on a étudiée, et donc je pourrais vous envoyer une carte des zones plus spécifiques où il y a des frayères qui ont été identifiées et où il y a des zones sensibles, où l'état des berges doit être retravaillé pour chercher à mieux préserver les frayères ou les sites de frayères potentiels. Mais, excusez-moi, j'ai perdu votre question, pouvez-vous me la répéter, s'il vous plaît?

1175 **LE COMMISSAIRE :**

Je me demandais si à l'endroit exact où est prévue la construction de l'usine et du port, c'est des endroits sensibles pour ces espèces-là?

1180 **Mme RAPAHËLLE DANCETTE :**

1185 Bien oui absolument parce que, ça, c'est le moyen Saguenay, en fait. Donc, ça fait partie de la zone où, s'il y a du brassage de sédiments, ça risquerait de colmater les frayères et qui est la seule zone où il y a de la reproduction de l'éperlan arc-en-ciel dans le fjord. Donc pour toute la population d'éperlans du Saguenay, c'est là que se fait la reproduction et c'est là que les œufs sont déposés. Donc, oui, c'est une corde sensible.

**LE COMMISSAIRE :**

1190

Et une dernière question par rapport à l'aire marine protégée, qu'est-ce que concrètement sa création ou son abandon aura ou aurait comme impact?

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

1195

Bien en fait, les aires marines protégées, la législation, les règlements sont vraiment variables d'une aire marine protégée à l'autre, donc on ne sait pas encore ce qu'auraient pu être les règles mises en œuvre dans cette portion-là de la marine protégée de l'estuaire, donc dans la portion amont au parc marin, mais certainement si l'idée était de protéger les frayères et puis l'habitat des proies du béluga, j'imagine qu'il y aurait eu justement du travail pour essayer de limiter les risques de colmatage des frayères, pour essayer de mieux préserver.

1200

La restauration ne fait pas nécessairement partie de projets de conservation, mais au moins, la recherche, souvent dans le cadre d'aire marine protégée, il y a beaucoup de travaux de recherche qui sont mis sur pied. Donc j'imagine que ça nous aurait permis aussi d'améliorer nos connaissances et puis de mieux préserver ces populations-là sensibles en vue, entre autres, de mieux protéger le béluga qui est déclin.

1205

Et puis, bien, toutes les autres espèces qui ne sont pas négligeables non plus parce que le capelan, l'éperlan arc-en-ciel, se sont aussi des espèces qui sont essentielles pour la pêche blanche. Donc il y a toute une activité économique aussi associée à ces espèces-là comme telles, ce n'est pas juste le béluga qui nous préoccupe dans ça.

1210

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Je vous remercie de ces précisions.

1215



**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

1220 Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

1225 Merci de votre contribution à nos travaux. On vous souhaite un bon après-midi.

**Mme RAPHAËLLE DANCETTE :**

Pareillement.

1230 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

1235 **Mme SOPHIE KERTIK (DM1187.1)**

**LE PRÉSIDENT :**

1240 Alors, j'invite maintenant Sophie Kertik.

**Mme SOPHIE KERTIK :**

1245 Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, 10 minutes, la parole est à vous. La Commission vous écoute.

1250 **Mme SOPHIE KERTIK :**

1255 Alors, bonjour à vous. J'espère que vous allez bien puis un gros merci pour le temps que vous nous accordez aujourd'hui. Je vais me présenter brièvement, je m'appelle Sophie Kertik et je suis une résidente de Tadoussac. J'ai étudié et j'œuvre dans l'industrie de la culture comme coordonnatrice d'événements et technicienne de scène. Et je travaille aussi en restauration. Donc, c'est deux milieux qui sont directement liés au secteur touristique, particulièrement dans un endroit comme Tadoussac.

1260 Donc, j'aimerais profiter de cette tribune pour témoigner mon inquiétude vis-à-vis le projet GNL. Je suis loin d'être une scientifique, on s'entend, une économiste, une professionnelle en environnement, ce n'est pas moi qui vais échanger des chiffres ou faire des analyses de rentabilité, je vais laisser ça aux experts.

1265 Donc, c'est vraiment à titre de citoyenne de Tadoussac et de travailleuse de l'industrie touristique que j'aimerais m'exprimer ici en vous partageant tout simplement mes réflexions, sentiments, inquiétudes et quelques observations qui m'habitent en lien avec ce projet.

1270 Donc, je trouve que c'est vraiment dur à croire qu'après toutes les recherches, toutes les connaissances acquises, toutes les consciences soucieuses et surtout toutes les expériences passées, on passe encore à côté de tous les cris, non seulement des scientifiques, mais aussi des citoyens avertis, alarmés par l'urgence climatique qui est à nos portes, puis qui est même plutôt déjà installé dans nos maisons. Il faut arrêter de se voiler, on est en plein dedans.

1275 Donc, on se retrouve encore ici à devoir défendre nos points pour démontrer que non, une usine de liquéfaction de gaz naturel, ce n'est pas une bonne idée; que non, des va-et-vient de navires-citernes dans l'habitat protégé d'une espèce en voie d'extinction, ce n'est pas une bonne idée. Ça paraît si simple pourtant.

1280 J'ai vraiment le sentiment qu'on répète toujours les mêmes patrons, pour les mêmes patrons et qu'au lieu d'apprendre de nos erreurs, on les enterre à coup de nouveaux termes, de promesses nébuleuses, de chiffres douteux, mais qu'au fond, il y a juste le discours qui a changé, les enjeux et les problématiques, ils restent les mêmes.

1285 Tous les scientifiques s'accordent sur le fait que la crise climatique, c'est le plus gros enjeu de notre aire et c'est en pleine conscience de cause qu'on devrait accepter un projet aussi incompatible avec un virage vert. En tout cas, moi je n'ai vraiment pas envie d'être une complice de ce projet-là. J'ai la chance en plus d'habiter dans l'embouchure du Saguenay et de côtoyer cet environnement, l'environnement des bélugas.

1290 Tous les jours, je les constate les efforts immenses qui sont mis en branle par la population pour protéger ce territoire qui est unique. Puis c'est en le fréquentant quotidiennement qu'on en prend conscience de la richesse que ça représente puis je vous le souhaite à tous. Aucun argent ne pourra égaler sa richesse naturelle puis aucun secteur économique ne devrait prédominer sur la protection des milieux naturels.

1295 Pour ce qui est de l'industrie touristique, je ne vois pas comment ce projet pourrait ne pas l'affecter. La protection de l'environnement, la beauté des paysages et la douceur de la nature, ça forme la pierre angulaire de l'image de Tadoussac. Fermez-vous les yeux puis imaginez ces énormes navires, ces choses complètement démesurées, traverser la magie du décor qui est offert par le fjord ou encore pire, traverser au travers un troupeau de bélugas. Je ne pense pas qu'on va respecter le 400 mètres de sécurité qui est exigé avec eux.

1305 Je suis vraiment convaincue qu'un projet comme ça, ça va brimer l'image de Tadoussac. Je ne pense pas que j'ai besoin ici d'expliquer le concept d'une image de marque et l'impact que ça a sur une société, une entreprise ou un mouvement. Avec ce projet, c'est l'image de marque du village au complet qui va être mise en péril. C'est complètement déconnecté des ambitions de la région.

1310 Ce projet, il me fait peur puis c'est une peur que je sais qui est partagée avec ma communauté. J'ai sincèrement vraiment la trouille du jour où le présent paysage tant convoité du fjord va être parsemé de super-méthaniers. C'est vraiment hallucinant de s'imaginer sur la Pointe de l'Islet voir ça passer quotidiennement. J'ai vraiment peur du jour où l'obstination des grosses

1315

industries polluante aura finalement eu raison du territoire des bélugas. Parce qu'ils existent pour vrai les bélugas, ce n'est pas juste un mythe. Ils n'apparaissent pas juste pour AML, ils sont là puis on les voit tous les jours dans cette petite embouchure puis je pense que c'est plus que nécessaire de les protéger.

1320

J'ai vraiment peur aussi du jour où l'infiniment mince risque d'accident arrivera parce que le risque zéro, il existe pour une fois, il y a juste à abandonner ce projet-là. Puis au nom de quoi on prendrait tous ces risques d'un secteur économique? Selon moi, c'est vraiment honteux, j'aurais vraiment honte que mon Québec choisisse le secteur économique à la place de notre environnement naturel parce que ça, ça ne se construit pas avec de l'argent ce qu'on a autour de nous.

1325

Fait que je refuse de voir mon milieu de vie détériorer par et pour des industries étrangères, de voir mes ressources naturelles pillées par des industries gazières puis que mon territoire se fasse engloutir par des ventres déjà trop pleins, admettons-le, et surtout, je refuse de me voiler en pointant du doigt mes prédécesseurs quand il sera trop tard pour nos générations futures.

1330

Je me positionne donc contre le projet GNL au nom de ma terre d'adoption, du territoire des bélugas, de celui de toute la région, de nos erreurs passées et de l'espoir que je garde quand même un peu pour nos descendances. Pour terminer, un merci infini pour cette tribune, pour votre temps et pour tous les efforts qui sont déployés par vos équipes pour nous permettre de s'exprimer. Merci beaucoup.

1335

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup d'être venue partager votre opinion sur le projet, Madame.

1340

**Mme SOPHIE KERTIK :**

Ça m'a fait plaisir.

**LE COMMISSAIRE :**

1345

Merci, c'est gentil de souligner l'apport de nos équipes. Merci.

**Mme SOPHIE KERTIK :**

1350

Ça me fait plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

1355

Merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

**Mme SOPHIE KERTIK :**

À une prochaine.

1360

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1365

Merci. Alors, la Commission va faire une pause de 15 minutes et nous allons vous revenir avec la présentation d'autres mémoires.

1370

---

**SUSPENSION ET REPRISE**

---

**Mme MARION TOUCAS**  
**EURÊKO! (DM1894)**

1375

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, la Commission reprend ses travaux. Nous invitons maintenant Marion Toucas.

1380

**Mme MARION TOUCAS :**

Oui, bonjour. Est-ce que vous m'entendez?

1385

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien, Madame Toucas, alors 10 minutes, la Commission vous écoute.

1390

**Mme MARION TOUCAS :**

Merci. Alors bonjour, Messieurs, je m'appelle Marion Toucas, je représente l'organisme EURÊKO! C'est un organisme qui œuvre dans l'éducation, la préservation, la mise en valeur des écosystèmes partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1395

Issu d'un comité environnemental à Chicoutimi, EURÊKO! existe depuis plus de 40 ans. Nous sommes parfaitement implantés dans le milieu et nous sommes des partenaires crédibles pour tous les citoyens, les entreprises et les organisations qui souhaitent agir dans leur entourage en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement. Nous sommes opposés au projet de GNL Québec.

1400

Je ne vous ferai ni résumé de notre mémoire ni sa lecture. Je vais plutôt profiter de ces maigres dix minutes afin de vous apporter un point de vue particulier en tant que représentante d'un organisme très largement implanté dans la région et représentant de nombreux citoyens concernés.

1405 Notre clientèle est composée essentiellement de personnes désireuses de mettre l'épaule à la roue, de participer à la création d'un monde plus juste et plus vert. Ce sont des parents qui ont à cœur de laisser à leurs enfants un avenir plein d'espoir; ce sont des grands-parents qui comprennent que les temps changent et qui veulent faire leur part; ce sont des entreprises qui ne veulent plus participer à la dégradation de leur milieu de vie; ce sont des travailleurs autonomes qui  
1410 chaque jour posent de petits gestes à leur échelle pour contribuer à la cause.

1415 Quand ils viennent chez EURÊKO!, ils cherchent des idées, des projets, des actions à poser pour faire une différence. Ils voient notre planète à bout de souffle, ils se sentent concernés et interpellés et ils veulent participer à leur échelle. Alors, chez EURÊKO!, on les accompagne dans leur volonté de réduire leur empreinte écologique.

1420 Je ferais une petite pause ici, Messieurs, pour vous raconter l'histoire du colibri. Dans une forêt, une jungle, survint un grand incendie. Et tandis que tous les animaux regardaient l'incendie brûler et ravager la jungle, un petit colibri, lui, se sentit interpellé. Il décida de jouer son rôle et de partir à la rivière. Goutte à goutte, il partit et fit des allers-retours sans relâche pendant plusieurs heures et avec ces maigres petites gouttes, il pensa qu'il pouvait éteindre le feu. Mais, il n'a pas réussi à l'éteindre. Cependant, il a insufflé le courage aux autres animaux et tous, ensemble, n'eurent plus peur. Et ensemble, ils partirent à la rivière, prirent de l'eau et participèrent à éteindre l'incendie.

1425 Eh bien, tel que le colibri qui, bien prit que quand dans un incendie majeur, qu'il participe goutte-à-goutte à son extinction. Il insuffle la volonté et il inspire les autres animaux à faire de même. Et alors qu'actuellement des milliers de colibris sont à l'œuvre pour éteindre un brasier. Un projet de gaz fossile, tel que celui de GNL Québec, ne fait aucun sens. Le temps n'est pas propice à souffler ou à attiser les brasiers.  
1430

Parallèlement, rappelons que le Canada, tout comme le Québec, s'est déjà engagé à amorcer une réduction de gaz à effet de serre mondiaux et en étant partie prenante des accords

1435 internationaux sur le climat, en prenant des décisions fermes et engagées. La venue de GNL est inacceptable d'un point de vue écologique, social, culturel, ce n'est plus à démontrer.

1440 Messieurs, vous avez passé des heures à écouter d'autres personnes vous expliquer que les prétentions de réduction des gaz à effet de serre mondiaux découlant de ce projet sont très hypothétiques, que la biodiversité serait menacée et que l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous. En tout cas, nous, nous avons entendu. Permettre la venue d'un tel projet, ce serait balayer d'un revers de la main le travail de milliers de colibris et pire encore, ce serait rajouter du gaz sur le feu, sans mauvais jeu de mots, bien sûr.

1445 Messieurs, pensez au message qui sera envoyé auprès de tous les citoyens. Le gouvernement s'accorde le droit de ne pas respecter ses engagements environnementaux tout en continuant de maintenir une pression d'actions environnementales sur la population. Alors, maintenant que les colibris ont montré comment faire avec leurs maigres moyens, il faut dorénavant que le gouvernement prenne enfin son rôle au sérieux, se présente comme l'éléphant de la jungle et participe à éteindre massivement le feu.

1450 D'autre part, comme EURÊKO! travaille étroitement avec la collectivité depuis des dizaines d'années, j'ai envie de vous partager un fait observé par notre équipe partout dans le milieu régional. Bien que les impacts psychosociaux n'aient malheureusement pas été pris en compte dans l'étude d'impact du projet, de tels impacts sont bien réels ici depuis quelques années déjà. Et ça ne fait qu'empirer.

1460 Nous observons des clivages importants dans tous les milieux. Des individus et des organisations subissent les contrecoups de leurs opinions par rapport au projet GNL Québec. C'est aberrant et honnêtement, c'est triste juste à y penser. Que des relations personnelles ou d'affaires soient brisées simplement parce qu'on est pour ou contre ce projet, qu'on ait déjà aujourd'hui des ponts brisés, des dialogues rompus sur la base de ses opinions. Et ce n'est apparemment qu'un début.

1465 Messieurs, si ce projet devait se réaliser, et on ne l'espère pas, mais je vous le demande quand même : comment l'équipe d'EURÊKO! pourrait-elle rester mobilisée face à sa mission si ce projet venait annuler au centuple tous les impacts locaux fièrement générés depuis 40 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean? Outre le fait que ce projet irait à l'encontre de notre mission de



1470 préservation et de conservation, et qui banaliserait notre travail, ce projet annulerait tout simplement tous les efforts déjà faits à l'échelle régionale plaçant alors la population dans un état de démotivation environnementale. Les effets collatéraux pourraient donc se révéler dramatiques.

1475 Messieurs les Commissaires, sachez que nous sommes impatients d'analyser et d'évaluer des projets ambitieux, respectueux de l'environnement, innovants et qui ne remettent pas en cause l'intégrité de nos milieux de vie. Voici ce sur quoi notre énergie et nos efforts doivent être mis à profit maintenant. Et ce, pour toutes ces raisons et pour tout ce que nous sommes, et pour tout ce qui est EURÊKO!, nous sommes opposés à ce projet et nous le disons, non. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1480 Alors, merci d'être venue partager votre opinion sur le projet, Madame Toucas.

**LE COMMISSAIRE :**

1485 Merci.

**Mme MARION TOUCAS :**

Ça me fait plaisir.

1490 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi. Merci d'avoir contribué à nos travaux.

1495 **Mme MARION TOUCAS :**

Merci à vous.

1500

---

**M. DUANE BOISCLAIR (DM2503)**

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant Duane Boisclair, s'il vous plaît.

1505

**M. DUANE BOISCLAIR :**

Bonjour. Vous me recevez bien?

1510

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Boisclair, nous vous recevons. Alors, 10 minutes tel que convenu. La Commission vous écoute.

1515

**M. DUANE BOISCLAIR :**

Parfait. Merci beaucoup. Donc mon nom c'est Duane Boisclair. Monsieur Bergeron, Monsieur Pilotto, merci de me recevoir. Je veux remercier aussi mes amis et collègues qui ont aidé à l'écriture du mémoire que je vous ai présenté puis qu'ils ont aussi fait des présentations de leur mémoire eux-mêmes.

1520

1525

Je suis venu aujourd'hui vous présenter mon mémoire et aussi parler des circonstances dans lesquelles je dépose ce mémoire. Alors, je m'oppose catégoriquement au projet d'usine de liquéfaction de GNL au Saguenay. Les quelques premières lignes de mon mémoire vont comme ci : je m'oppose parce que les bélugas du Saint-Laurent seront tués et dérangés par les activités liées au projet GNL Québec; je m'oppose parce que la circulation maritime augmentera sur le Fjord-du-Saguenay, sur l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent amenant des effets négatifs majeurs affectant le milieu marin de ces écosystèmes.

1530

Alors, je m'oppose pour plein d'autres raisons, entre autres, pour la sécurité des citoyennes et des citoyens du Québec ou pour le fiasco financier qui est annoncé, mais quoi que ce soit qui en est, on doit retenir qu'il y a 1 000 % de raisons pour lesquelles on devrait s'y opposer.

1535

Alors, je suis venu vous parler d'économie, je suis venu vous parler de compromis, je suis venu parler des enfants, de poursuites judiciaires et des bateaux. Alors je commence avec l'économie : le projet est démonté par les experts sans arrêt, mais ce qui m'intéresse ici, c'est qu'il y a souvent les avis liés à l'économie qui vous viennent opposent parfois des gens qui amènent une vision globale et donc font démonstration, entre autres, du fiasco économique qui est annoncé versus des gens, que je pourrais considérer comme des *chercheurs* de jobs en région, des *chercheurs* de contrats, de consortium ou de gain en taxes pour leur municipalité.

1540

Moi, je pense qu'avec tout l'argent, mon argent, celui du gouvernement, celui des gens qui est annoncé comme étant... allant se drainer vers ce projet, je pense que mon argent peut aller ailleurs. Puis pour les régions, je ne sais pas si ça pourrait aider, entre autres, amener de l'éducation en continu ou des universités en région, mais je suis vraiment tanné de voir les gens qui quémandent pour des emplois.

1545

1550

Alors, ce que je comprends du Bureau d'audiences publiques en environnement du Québec, c'est que les travaux, en recevant mon mémoire et celui des autres, vont vous mener à potentiellement faire des compromis. Donc, un « oui » ou un « non » catégorique ne sont peut-être pas quelque chose qui va arriver, donc ça voudrait dire qu'on peut s'attendre à un « oui, mais » ou un « non, mais ». Je sais qu'il n'y aura jamais de « non, mais », mais j'ai l'impression que ça s'en va vers un « oui, mais », puis moi, je demande ou je crois qu'on a besoin d'être clairs en ce moment. Il ne peut pas y avoir de « mais » ou de suggestion de conditions, je pense qu'on devrait aller vers un « non », mais je vais revenir plus tard.

1555

1560

Les enfants. Donc en ce moment il y a élément de honte. Pourquoi? Bien, parce qu'on parle de tous ces éléments-là en adultes, entre adultes, mais les enfants ça pousse puis c'est eux qui vont vivre avec tout ça dans le futur. Les enfants, ils ont actuellement cinq ans, 10 ans, 15 ans, mais c'est quand ils vont à l'âge adulte qu'il va falloir qu'ils gèrent la présence des éléments qui sont actuellement proposés sur notre territoire québécois.

Donc, je pose un peu la question : est-ce que le BAPE pourrait aller vers les enfants leur poser la question parce qu'ils sont très intelligents puis ils sont capables de répondre, limite, ils ont parfois peut-être une vision un peu plus claire de qu'est-ce qui devrait être pour le futur.

1565

Je pose aussi la question où sont les femmes? Donc, égalité et pluralisme, on se parle en ce moment entre hommes, je n'aime pas ça. Je pense que les femmes ont normalement un peu plus à cœur la société ou l'environnement, et je me pose des questions par rapport à la composition actuelle du BAPE.

1570

Maintenant, à ce sujet, et en tout respect pour vos personnes, Messieurs, vous êtes deux commissaires, en fait, un commissaire et un président actuel. Dans mon mémoire, je pose des questions à ce sujet-là et je dois en parler avec vous maintenant aujourd'hui et j'envoie vers des liens pour des articles de journaux, des grands journaux, que les journalistes bien renseignés ont écrits.

1575

Donc, en tout respect, Monsieur Bergeron, ce que j'ai appris dans mes documentations à votre sujet, c'est que vous êtes actuellement président de ce BAPE, vous êtes au BAPE depuis 2011, mais je lis aussi que vous avez travaillé de 1995 à 2011, donc 16 ans pour l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, l'ACIC.

1580

Donc, cette association comme je vous dis que j'en fais la lecture : « *Compte parmi ses membres des entreprises pétrolières et gazières.* » Maintenant, je veux juste vous lire un segment d'un article...

1585

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Boisclair, je vous arrête tout de suite.

1590

**M. DUANE BOISCLAIR :**

Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

1595

Monsieur Boisclair, je vous arrête tout de suite. Il y a une mise au point qui a été faite lundi dernier en début d'audience à ce sujet-là. Et je vous référerai à cette mise au point qui explique exactement mon parcours professionnel et les garanties d'éthique et de déontologie que j'ai signées au regard du travail que je fais actuellement à la Commission. Alors, ce que je vous inviterais de faire maintenant, c'est d'orienter votre propos sur le projet. S'il vous plaît.

1600

**M. DUANE BOISCLAIR :**

D'accord. Pas de problème. Je vous remercie d'avoir signé ces éléments-là et d'avoir pris ces engagements-là.

1605

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous invite à prendre connaissance de la mise au point que j'ai faite lundi dernier. Merci.

1610

**M. DUANE BOISCLAIR :**

Parfait, je vais le faire. Moi, je vais juste continuer par rapport à la découverte que j'ai faite de qu'est-ce que l'ACIC, si ça ne vous dérange pas?

1615

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, c'est sur le projet, on consulte sur le projet là. Alors, vous n'avez rien d'autre à nous dire sur le projet qui est actuellement en étude?

1620

**M. DUANE BOISCLAIR :**

1625

Bien, (inaudible) mémoire, en fait. Bien oui, c'est complètement... en fait, je suis en train de vous présenter mon mémoire puis c'est des éléments qu'on retrouve dans mon mémoire que je veux souligner, si ça ne vous dérange pas.

**LE PRÉSIDENT :**

1630

Oui, mais là, vous m'interpellez, je vous réponds. Alors, nous, ce qu'on souhaiterait vous entendre, c'est votre position sur le projet, la faisabilité du projet.

**M. DUANE BOISCLAIR :**

1635

OK, parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

1640

Ou non, au plan environnemental, au plan technique...

**M. DUANE BOISCLAIR :**

1645

Oui, exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

1650

... au plan social. Alors, on vous écoute.

**M. DUANE BOISCLAIR :**

1655 D'accord, donc je pose la question par rapport à ce projet-là : quelle est la place de l'ACIC là-  
dedans parce que c'est assez gros l'ACIC. Ce que je lis, et je vous lis l'article du Devoir qui s'appelle,  
dans le fond, bref, l'article qui a été présenté le 3 mars 2020, moi j'ai appris, je lis : « *Méconnue au*  
1660 *Québec, l'ACIC est présentée par le gouvernement fédéral comme la principale association*  
*représentant les intérêts des sociétés pétrochimiques au Canada* — fin de la citation — *elle compte*  
*une cinquantaine d'entreprises membres ou partenaires qui opèrent notamment dans la production*  
*de gaz naturel, la transformation du gaz, l'utilisation de ses produits dérivés ou encore son transport*  
*en vue de l'exportation.* » Puis après ça, ça liste les entreprises qui sont impliquées autour de l'ACIC.

1665 Moi dans le fond, ce que je viens vous expliquer, c'est qu'il y a une trame historique qui se  
dessine. Vos recommandations vont en faire partie et je pose la question par rapport à ces  
recommandations-là et à vos rôles, c'est quoi votre impunité ou du moins, la responsabilité que  
vous avez devant la loi?

1670 Moi, je crois qu'on ne peut pas attendre... on n'a pas besoin en fait d'attendre l'évolution des  
lois en matière de protection de l'environnement puis qu'avenant une position moins  
favorable à ce sujet, donc un « oui, mais », comme je discutais tantôt, moi je vais m'assurer de  
participer au processus de poursuite judiciaire qui vont peut-être mener certaines personnes à  
expliquer leur rôle et responsabilité pour avoir mené ce projet à exister.

1675 Donc, pour rappel, le projet, comme je le mentionne dans mon mémoire, va entre autres,  
avoir des impacts sur les bélugas et la *Loi sur les espèces en péril* canadienne, qui est une loi qui  
est dans le domaine du pénal, elle classe le béluga du Saint-Laurent depuis l'an 2000 comme  
menacé et depuis 2016, comme en voie d'extinction. Puis ça a le mérite d'être clair. Donc c'est pour  
ça que je crois qu'il ne peut pas y avoir un compromis avec un « oui, mais », il ne peut pas avoir de  
1680 conditions qui sont émises. Ce projet-là, ça doit être un « non ».

1685 Finalement, les bateaux. Donc, toujours sous votre respect, Monsieur Bergeron, ce que je  
me réjouis par le processus que le BAPE nous permette à travers du dépôt du mémoire ou du fait  
de vous parler en ce moment aujourd'hui devant tout le monde, c'est que je suis un peu agacé  
parce qu'il y a peut-être une perte de temps immense qui s'est dressée dans la population pour  
avoir besoin de créer des documents pour présenter au BAPE.

1690

Et j'espère que le BAPE ne sera pas jugé illégitime, voire illégal, de par comme vous disiez votre présence, mais je suis vraiment content que ça a été clarifié lundi. Je suis cependant très heureux que la population se soit éduquée puis elle reste vive pour maîtriser le dossier et déposer des mémoires, puis les présenter. Mais, j'ai surtout une impression intéressante de m'adresser à toute l'industrie du gaz, à ses actionnaires et ses promoteurs et ça, ça n'a pas de prix.

1695

Donc, je suis venu vous informer que les super-méthaniers envisagés pour passage sur le fjord n'auront pas accès au Fjord-du-Saguenay. Les super-méthaniers ne pourront pas accéder au fjord tout simplement parce que nous allons physiquement les en empêcher, tout simplement. Il n'y aura pas de super-méthanier capable d'entrer sur le fjord.

**LE PRÉSIDENT :**

1700

Alors, c'est ce qui conclut votre point de vue?

**M. DUANE BOISCLAIR :**

1705

Bonne chance.

**LE PRÉSIDENT :**

1710

Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir partagé votre opinion. Je vous réinvite à aller lire dans les *transcripts* la mise au point de lundi dernier et si pour X raisons vous considérez important de faire une représentation quelconque, écoutez, je vous invite à le faire. Et éventuellement, on prendra des mesures pour vous répondre le plus adéquatement possible. Alors, je vous remercie de votre contribution à nos travaux.

1715

**M. DUANE BOISCLAIR :**

Pas de problème, Monsieur Bergeron.



**LE PRÉSIDENT :**

1720 Bon après-midi, Monsieur Boisclair.

---

**M. JAYSON PROULX**

**LA PLANÈTE S'INVITE AU PARLEMENT (DM2396)**

1725

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant monsieur Jayson Proulx, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur Proulx.

**M. JAYSON PROULX :**

1730

Est-ce que vous m'entendez?

**LE PRÉSIDENT :**

1735

Très bien. Alors, comme convenu, dix minutes, la Commission vous écoute.

**M. JAYSON PROULX :**

Parfait. J'ai une présentation PowerPoint. Parfait, elle apparaît.

1740

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

1745

**M. JAYSON PROULX :**

1750           Excellent. Donc, c'est ça. Je vais présenter au nom de La Planète s'invite au Parlement, un collectif citoyen qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes dans les rues au Québec depuis deux ans, pour l'urgence climatique et l'urgence écologique.

          Alors vous pouvez passer à la prochaine diapo. Je ne vois pas bien les diapos, par exemple.

1755           Alors, donc premier sujet sur lequel j'aimerais attirer votre attention à la Commission, c'est l'urgence d'un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Fjord-du-Saguenay. Donc, l'image que je vous montre, elle est troublante, mais elle est réelle. Donc, au cours des 10 dernières années, le taux de mortalité des femelles bélugas gestantes, comme celle-ci retrouvée sur les berges de Cacouna l'an passé, a augmenté de 700 % au Québec.

1760           Bien que les causes sous-jacentes à leur déclin soient nombreuses, le bruit sous-marin fait partie des trois menaces principales au rétablissement du béluga du Saint-Laurent et le seul facteur sur lequel les humains peuvent avoir un impact important à court terme.

1765           C'est pourquoi nous croyons, comme le recommandent les chercheurs du GREMM et de l'UQO, qu'un moratoire s'impose sur tout projet additionnel qui menace la santé, la survie et le rétablissement de ces mammifères marins, notamment les grands projets, comme GNL avec ces 300-400 passages annuels, qui viendraient perturber davantage leurs fonctions vitales dans leur habitat essentiel.

1770           En effet, le projet d'usine de gaz liquéfié au Saguenay conjugué à d'autres projets en cours pourrait mettre en péril la survie du béluga, une espèce déjà en voie de disparition puisqu'il augmenterait le trafic maritime au total de 200-300 % sur le Saguenay et de 10 % dans l'estuaire et que cette hausse considérable de la navigation entraînera une augmentation du bruit, alors que le béluga est un animal essentiellement acoustique qui dépend du son pour s'orienter et trouver sa nourriture.

1775

1780            Attendu que depuis cinq ans, on trouve chaque année en moyenne entre 15 et 20 bélugas morts sur les rives du fleuve Saint-Laurent, les bélugas du Saint-Laurent sont officiellement en voie de disparition depuis 2016.

1785            On en dénombrait 10 000 il y a 100 ans. On estimait la population à 1 000 individus il y a 40 ans, et on observe un lent déclin de 1 % à 1.5 % depuis le début des années 2000 avec une estimation de 900 individus en 2012. Les morts prématurées des bélugas depuis 10 ans sont de plus en plus des nouveau-nés, des femelles gestantes qui sont en train de mettre bas, tel que le signal Véronique Lesage, spécialiste des mammifères marins à Pêches et Océans Canada. Au point où la proportion des mortalités de femelles dues à des complications néonatales est passée de 10 % à 70 % depuis 2010.

1790            Si l'accouchement est difficile et stressant, la mère peut perdre beaucoup de sang et subir un dérèglement hormonal. Son attachement au nouveau-né peut être moins important, quant au petit, il peut naître plus faible et avoir des difficultés à suivre sa mère, tel que l'a souligné le professeur à la Faculté de médecine vétérinaire, Stéphane Lair.

1795            Les bélugas utilisent des sons pour se déplacer, éviter les obstacles et se reconnaître, créer de la cohésion sociale, ainsi que pour localiser et identifier leurs proies. Un trafic maritime important est associé à un haut taux de stress chez les bélugas et peut se manifester de plusieurs façons : réduction de la fréquence d'allaitement des petits, dissociation du groupe familial, des retours à la surface moins fréquents, un évitement des endroits propices à contenir une quantité importante de proies s'il y a présence de bateaux, un dispersement du groupe anormalement rapide, réduction des occasions d'accouplement.

1800            Pour les navires, plus les navires sont nombreux, plus ces réactions sont observées et donc plus le niveau de stress associé est élevé. Ces effets peuvent nuire aux fonctions vitales des individus, alimentation, reproduction, soins parentaux et au rétablissement des populations, structures démographiques, taux de croissance, migration.

1810            Dans un environnement comme le Saguenay, qui est fjord, il y a beaucoup d'écho, et c'est comme dans une église, ça va avoir tendance à résonner, comme le dit Florian Aulanier, chercheur acoustique sous-marine à Pêches et Océans Canada.

1815 Le passage des grands navires marchands dans l'estuaire du Saint-Laurent et dans l'embouchure du Saguenay nuit considérablement à la communication et aux activités du béluga. Le bruit généré par un méthanier, par exemple, est 100 fois plus important en termes de puissance acoustique qu'un navire de petite taille, tel que l'a souligné Véronique Lesage.

1820 Les mesures les plus efficaces de mitigation demeurent l'évitement, comme le soulignent les spécialistes à Pêches et Océans Canada. Il est impossible d'éviter l'habitat du béluga du Saint-Laurent, conclut GNL Québec après avoir analysé 14 sites différents pour implanter son projet. Au moins 50 % des bélugas, dont 67 % des femelles, fréquentent le Fjord-du-Saguenay et cette découverte est déterminante étant donné les caractéristiques sociales complexes des bélugas.

1825 Perdre ses refuges, c'est risquer des impacts irréparables sur cette population fragile, la réduction du bruit étant le seul facteur sur lequel les humains peuvent avoir un impact important à court terme. Conséquemment, tel que les experts du GREMM et de l'UQO l'exigent en vertu des faits soulignés précédemment, il est demandé aux Commissaires du BAPE d'évaluer l'impact du transit méthanier sur ces mammifères marins.

1830 Nous demandons à cette Commission de recommander au gouvernement l'imposition d'un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Fjord-du-Saguenay pour assurer le rétablissement du béluga, ainsi que réaliser les études en cours pour mieux évaluer les effets du bruit sous-marin sur ces espèces menacées, ainsi que l'efficacité des différentes approches possibles pour atténuer ces impacts.

1835 Appliquer strictement les lois visant la protection de la biodiversité des espèces menacées au projet GNL Québec, notamment pour la protection de l'habitat essentiel des bélugas et des autres baleines qui sont aussi menacées par le trafic maritime.

1840 Le décret d'une évaluation environnementale stratégique sous l'égide du BAPE sur les impacts cumulatifs des projets industriels prévus à proximité du Fjord-du-Saguenay, notamment leurs impacts sur les bélugas du Saint-Laurent et leur habitat.

Prochaine diapo.

1845 Donc, les promesses de réduction de gaz à effet de serre et de carboneutralité pour le projet GNL Québec par le promoteur sont en réalité des émissions certaines contre des réductions incertaines. Sans preuve, hors de tout doute raisonnable, le projet doit ultimement être rejeté par le BAPE en raison de l'urgence climatique.

1850 L'urgence climatique est un grave enjeu planétaire qui se moque bien de nos frontières administratives, tout comme les émissions de gaz à effet de serre qui l'alimentent. Ce n'est qu'un maillon d'une chaîne d'approvisionnement en méthane, un puissant gaz à effet de serre, pourtant sans ce maillon, la chaîne entière ne pourrait voir le jour ni les millions de tonnes de GES qui l'accompagnent.

1855 Autrement dit, si cette commission donne son approbation à l'usine de GNL et ses méthaniers, elle approuverait *ipso facto* l'ensemble des émissions de GES découlant de cette chaîne. Donc, il nous apparaît donc qu'il est clairement dans le mandat de cette Commission d'exiger du promoteur de prouver hors de tout doute raisonnable que son bilan global, aval et amont inclus, résultera en une réduction vérifiable des GES, ce qui pour l'instant est loin d'être accompli, voire réalisable.

1860 Le promoteur prétend en effet que le GNL exporté réduira globalement les GES, car il ira remplacer des sources d'énergie plus émettrices de GES ailleurs dans le monde, comme le mazout et le charbon. Or — prochaine diapo — il suffit de regarder les données historiques du mix énergétique global pour constater que l'ajout du gaz sur le marché mondial est venu essentiellement se surajouter aux autres énergies fossiles et non pas les réduire.

1865 Prochaine diapo.

1870 En forant plus de combustibles fossiles, et ce peu importe leur intensité relative en carbone, on ne fait que rendre disponible davantage de ces puissantes sources de gaz à effet de serre sur le marché, qui risquent fort de fuir ou d'être brûlées quelque part. D'ailleurs, il n'y a plus de place pour du nouveau gaz d'être foré dans le budget mondial de gaz à effet de serre pour atteindre les objectifs critiques de l'Accord de Paris afin de rester sous les 1.5 degré ni même les 2 degrés. Même si on enlevait du jour au lendemain toutes les émissions issues du charbon, les réserves de gaz actuelles dépasseraient le budget carbone pour 1.5 degré.

Prochaine diapo, s'il vous plaît.

1880 D'autant plus qu'en augmentant l'offre du gaz sur le marché mondial par des investissements et des subventions, on fait baisser leur prix, risquant de concurrencer et nuire au solaire et à l'éolien, qui s'avèrent déjà moins chers que le gaz. D'autre part, la plupart des 90 % des usines gazières feront face à des risques de devenir des actifs échoués d'ici 2026, si la tendance des coûts à la baisse pour les énergies renouvelables se maintient, selon l'analyse du Rocky Mountain Institute.

1885 Si le promoteur souhaitait réduire ses GES, les GES globalement, il aurait donc certainement plus de chance d'y parvenir en retirant son projet et ses millions de tonnes de gaz à effet de serre, émis à coup sûr et en absolu, qu'en échafaudant des scénarios de réductions hypothétiques et relatives. On parle de dommages potentiels graves et irréversibles envers les victimes de la crise climatique, engendrés par des émissions additionnelles qui pourraient atteindre jusqu'à un milliard de tonnes de GES sur 25 ans.

1890 « En fonction des contrats de vente qui seraient signés par l'entreprise, le bilan pourrait mener, dans le pire scénario envisagé, à une hausse globale de 40 millions de tonnes de GES annuellement. », reconnaît Pierre-Olivier Roy, l'auteur de l'étude du CIRAIG.

1895 Donc, pour que le bilan net de GES se révèle comme une réduction, c'est sur la substitution massive du charbon que mise le promoteur dans son scénario optimiste, mais ni le CIRAIG ni les membres du comité de revue critique n'ont pu entériner ce scénario qui repose sur des discussions internes et les études de marché de GNL Québec.

1900 Donc, même le directeur de l'expertise climatique contredit les prétentions de GNL Québec quant à une substitution du gaz pour gaz. En effet, quand toutes les étapes de la chaîne de production de GNL sont considérées, cet avantage est grandement réduit et les émissions totales de GES du projet sont plutôt dans la moyenne d'autres projets similaires au monde dû au fait que majoritairement les... la production est issue du non conventionnel où les émissions sont beaucoup plus élevées que d'autres sources de gaz.

1905 Les ressources mêmes sont hypothétiques selon le rapport du géoscientifique David Hugues. Malgré les prétentions du gouvernement que les ressources non démontrées sont vastes, les trois

1910 licences de 40 ans déjà approuvés pour l'exportation de GNL vont à elles seules dépasser les réserves canadiennes démontrées de 30% si les volumes approuvés sont exportés.

1915 GNL Québec prétend rendre son usine carboneutre, l'afforestation présente peu de potentiel et seulement après 2040, en raison du temps nécessaire pour que les arbres accumulent le CO<sub>2</sub> émis par l'usine et du peu de territoire disponible en terres privées pour l'établissement de plantations compensatoires, tel que le souligne la Chaire en écoconseil de l'Université du Québec à Chicoutimi dans son rapport lié à GNL. Donc, voilà.

1920 Investir des milliards de dollars de fonds publics dans de nouvelles infrastructures pour l'industrie fossile, c'est enchaîner encore pour des décennies nos économies dans le problème dont on doit pourtant s'extraire d'urgence. C'est aussi gaspiller de précieux fonds qui pourraient servir à financer des projets de résilience locale, qui nous permettraient de prospérer sans continuer à détruire de manière irréversible le climat terrestre.

1925 Le promoteur ne pouvant pas faire la preuve que le bilan global des GES en amont, direct et en aval du projet entraîneront une réduction vérifiable et en absolu de celles-ci, nous estimons qu'il est, à ce stade, le devoir de cette commission de recommander au gouvernement qu'aucun permis de construction ni de subventions directes ou indirectes ne lui soient délivrées, et ce, en vertu des risques graves et irréversibles encourus, du principe de précaution, ainsi qu'envers ses engagements climatiques internationaux et une évaluation du bilan des GES qui doit tenir compte du cycle de vie complet du projet; d'instituer une commission d'examen conjoint Québec-Ottawa pour l'évaluation du projet de GNL Québec, incluant le calcul des GES en amont et en aval du projet et l'impact du projet sur la crise climatique comme critère de décision.

1935 Nous demandons aussi à la Commission de prendre en compte la non-acceptabilité sociale des risques climatiques, écologiques, économiques et sanitaires qu'implique un nouveau projet gazier comme celui de GNL et toutes ses composantes, telle qu'exprimée par 150 scientifiques, 40 économistes, l'Association canadienne et l'Association québécoise des médecins pour l'environnement et maintenant 89 000 citoyens dans la pétition contre GNL Québec. Merci beaucoup.

1940

**LE PRÉSIDENT :**

1945

Merci d'avoir présenté votre opinion sur le projet, Monsieur Proulx.

**M. JAYSON PROULX :**

1950

Merci. Avez-vous des questions?

**LE COMMISSAIRE :**

Non, votre mémoire est très clair et votre présentation l'était tout autant.

1955

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci pour d'avoir contribué...

1960

**M. JAYSON PROULX :**

Merci beaucoup pour votre travail, on compte sur vous.

**LE COMMISSAIRE :**

1965

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1970

Merci beaucoup d'avoir contribué à nos travaux, Monsieur. Merci, bonne fin d'après-midi.



**M. JAYSON PROULX :**

Merci, bon travail. Merci.

1975

---

**M. JESSE GREENER (DM1587, DM1587.1)**

**LE PRÉSIDENT :**

1980

Alors, j'invite maintenant Jesse Greener.

**M. JESSE GREENER :**

1985

Bonjour. Pouvez-vous m'entendre?

**LE PRÉSIDENT :**

1990

Oui, Monsieur Greener, nous vous entendons. Alors comme convenu, 10 minutes, la Commission vous écoute.

**M. JESSE GREENER :**

1995

Chers comité et auditoire, merci de me donner l'occasion de vous présenter aujourd'hui. Ma présentation sera complète par un mémoire écrit intitulé : Le Québec ne doit pas embrasser l'industrie de fracturation hydraulique : une déclaration de 136 scientifiques.

Diapo numéro 2, s'il vous plaît.

2000 Tout d'abord, permettez-moi de me présenter, je m'appelle Jesse Greener, je suis professeur de chimie à l'Université Laval. Plus important encore, je suis père de jumeaux de sept ans, leur avenir et celui de leur génération est ce qui m'a motivé à vous présenter aujourd'hui.

Diapo 3, s'il vous plaît.

2005 Mes recherches portent sur la chimie analytique, développant de nouveaux outils utilisant la technologie microscopique, appelée la microfluidique et nous appliquons l'étude des systèmes bactériens. Voici quelques illustrations des articles de (inaudible) que notre équipe a récompensé au cours deux dernières années.

2010 Diapo 4.

2015 Dans la diapositive suivante, ici 4, j'énumère les cours que j'enseigne à Laval, il s'agit d'un mélange de chimie générale pour les étudiants de première année de premier cycle et de cours hautement spécialisés pour les étudiants diplômés.

5, s'il vous plaît.

2020 Je suis également le chef d'une entreprise à croissance rapide que j'ai créée avant de quitter l'Université de Toronto pendant mon stage postdoctoral. Je vous donne cette information pour être clair sur mon expérience en sciences et technologie. Je ne vous donne aucun ou opinion aujourd'hui, mon objectif est de vous donner une très brève évaluation des faits du projet de GNL Québec et pourquoi je déconseille fortement de le poursuivre.

2025 En 2018, pendant la période électorale au Québec, mes collègues et moi avons été très perturbés d'apprendre que le chef de la CAQ suggérait que la fracturation hydraulique pourrait être une direction qu'il aimerait poursuivre si elle était socialement acceptable. Nous avons rapidement rédigé une lettre qui expliquait notre opposition et en quelques jours, nous avons obtenu plus que 100 signatures.

2030

2035

Pour être bref, nous avons soulevé des préoccupations concernant la santé humaine, la qualité de l'eau et l'air et même les instabilités sismiques qui peuvent être causées par la fracturation. Le texte de cette lettre est la base de mon mémoire. Cette lettre a été publiée dans les médias à l'intérieur et à l'extérieur du Québec, par exemple, vous pouvez voir le titre dans le *National Observer* du 24 septembre 2018.

2040

Par la suite, d'autres se sont manifestés pour confirmer notre point de vue selon lequel la fracturation hydraulique n'était pas du tout acceptable par les Québécois. Heureusement, cette question n'a pas été défendue par la CAQ par la suite.

Diapo 7, s'il vous plaît.

2045

Et maintenant, je suis ici pour rappeler à ce comité que le projet de GNL Québec est basé exactement sur la fracturation hydraulique, la même technologie d'extraction à laquelle les Québécois se sont opposés par le passé. De plus, le sous-projet comporte de nombreux aspects qui ne sont pas mentionnés aux Québécois.

2050

Par exemple, si vous allez sur le site Web et écoutez les publicités de l'entreprise, vous entendez ce qui suit et qui est dit en anglais : «*Therefore, considering all the elements that go into the calculations, the direct and indirect GHG emissions account for 7.8 million metric tons per year.* »

Diapo 8, s'il vous plaît.

2055

Si on passe au rapport de l'analyse du cycle de vie qui a été commandé par l'entreprise, on constate que parmi les éléments qui ont été calculés figurent les travaux préliminaires, l'exploration, l'extraction, les traitements de transmission, le terminal de liquéfaction, et de la fermeture du site d'extraction, nulle part ici ne mentionne les principales sources d'émissions de GES qui brûlent le gaz naturel et les émissions fugitives.

2060

Diapo 9, s'il vous plaît.

2065 En plus de l'omission que ce projet serait basé sur une pratique socialement inacceptable de fracturation, l'entreprise omet également l'impact des émissions de GES. Cela a incité une autre lettre publique a été rédigée et signée cette fois par 160 scientifiques à travers le Québec. Ma collègue, Lucie Sauvé, a déjà présenté cette lettre à la Commission.

2070 L'objectif de mon temps qui reste est simple : il n'y a tout simplement aucun moyen de prétendre que les chiffres d'émissions totales de GES fournies par l'entreprise sont corrects. Si on regarde tous les aspects du projet qui produisent des GES, comme le transport maritime, je veux rappeler simplement que les émissions fugitives et la composition du produit sont des sources de GES irréfutables et liées directement à ce projet.

Diapo 10, s'il vous plaît.

2075 Nous voyons ici le résumé des deux processus que j'ai mentionnés. Dans une réaction de combustion idéalisée, le méthane se transforme en CO<sub>2</sub>. Encore une fois, nous pouvons examiner avec plus de profondeur cette réaction et constater qu'il y a une combustion incomplète, par exemple, qui peut libérer des molécules de méthane non brûlées dans l'atmosphère ou d'autres réactions secondaires. Mais il est important que nous ne soyons pas perdus dans les détails. La combustion du méthane produit du CO<sub>2</sub>, beaucoup.

2080 L'autre processus est le méthane qui fuit. Voici une image spectroscopique des fumées de méthane qui quittent une usine de traitement. Je note ici dans certaines estimations, une molécule de méthane est équivalent à 35 molécules de CO<sub>2</sub>. Cela suppose que nous sommes préoccupés par le rôle des émissions de méthane dans le réchauffement de la planète après 100 ans. Plus important, le point de vue des politiques publiques est lié aux *tipping points* que la Terre, elle tient actuellement, et qui s'est passé dans les prochains 10 à 20 ans. Dans ce cas, l'effet sur les émissions fugitives est bien pire. Une molécule de méthane est équivalente à plus que 80 molécules de CO<sub>2</sub>. Bien sûr, l'entreprise préfère le nombre de 100 ans pour aider à réduire son impact perçu.

2090 Diapo 12, s'il vous plaît.

2095 Dans tous les cas, mes collègues et moi-même avons développé une feuille de calcul pour calculer des émissions totales de GES qui incluaient ces facteurs que l'entreprise a oublié d'ajouter. Avec lui, nous pourrions facilement et rapidement montrer (inaudible) l'impact de différents

scénarios. On peut modifier la masse du gaz naturel par an, tenir compte de la composition du gaz, du taux de fuite et le calcul donne la quantité de CO<sub>2</sub> produit par la combustion et l'équivalent de CO<sub>2</sub> en émissions fugitives.

2100

Enfin, nous corrigeons le chiffre de 7.8 millions de tonnes de GES donné par la compagnie et voyons à quel point les chiffres des relations publiques de l'entreprise sont bas : près de 46 mégatonnes avec le facteur de conversion conservateur de méthane fugitive en équivalent de CO<sub>2</sub>.

Diapositive 13, s'il vous plaît.

2105

Plus proche à 60 mégatonnes, si on considère l'impact des gaz fugitifs dans les prochains 20 ans, on peut regarder d'autres taux de fuite qui peuvent en effet être plus réalistes que ce que l'entreprise envisage, par exemple, à 4 % d'émissions fugitives, les GES grimpent à 72 mégatonnes.

2110

Diapositive 15, s'il vous plaît.

2115

Ou nous pouvons examiner la possibilité que l'entreprise achemine plus de gaz par oléoducs jusqu'aux limites de leur licence et arriver à plus que 80 mégatonnes de GES par an. Ou plus que 10 fois le chiffre prévu par la compagnie.

2120

En conclusion, nous n'avons tout simplement aucune confiance au message de relation publique mis en avant par l'entreprise. Le gaz naturel n'est pas une technologie verte; et les émissions, et l'extraction ne sont pas acceptables socialement. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

2125

Alors merci, Monsieur Greener d'être venu partager votre opinion sur le projet.

**LE COMMISSAIRE :**

2130 Monsieur Greener, juste une précision. Dans votre dernière *slide*, je n'ai pas eu le temps de voir c'était quoi les trois colonnes des tableaux...

**M. JESSE GREENER :**

2135 Absolument. Oui, merci. Je voudrais dire que le tableau ici est pris d'une présentation faite par le Collectif scientifique qui, je pense, a déjà fait leur présentation à la Commission. Ici, on a un tableau où on voit les différents scénarios de masse de gaz naturel qui se passe dans l'usine de liquéfaction. Donc, on commence c'est en mètre cube par an par mégatonne, mais les calculs sont expliqués plus profondément dans le rapport, le mémoire fait par le Collectif scientifique. Et ici, on a trois scénarios jusqu'à la dernière colonne où on arrive à presque la limite de la licence donnée à la compagnie.

2140

**LE COMMISSAIRE :**

2145 OK, donc... mais la première colonne correspond aux 11 millions de tonnes que l'initiateur dit qu'il va produire?

**M. JESSE GREENER :**

2150 En mémoire, c'est dans les différentes unités, donc ça, c'est le... je peux faire le calcul, mais pas juste en ce moment, mais oui, c'est entre les 11 mégatonnes, par mémoire, et la limite qui est possible où on arrive à la limite de la licence, qui est limitée par la licence donnée à la compagnie.

**LE COMMISSAIRE :**

2155 OK, la licence d'exportation?

**M. JESSE GREENER :**

Exactement.

2160

**LE COMMISSAIRE :**

OK. Très bien, merci.

2165

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de votre contribution à nos travaux, Monsieur Greener. Nous vous souhaitons un bon après-midi.

2170

**M. JESSE GREENER :**

Ça fait plaisir, merci beaucoup.

2175

---

**M. MARC BRULLEMANS**

**Mme LUCIE SAUVÉ**

**REGROUPEMENT DE SCIENTIFIQUES (DM1722)**

**LE PRÉSIDENT :**

2180

Merci. Alors, j'invite maintenant monsieur Marc Brullemans et madame Lucie Sauvé. Madame, Monsieur, bonjour.

2185

**Mme LUCIE SAUVÉ :**

Bonjour. Alors, Monsieur Bergeron, est-ce que vous m'entendez?

2190 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, écoutez, comme convenu, 10 minutes, la Commission vous écoute.

**Mme LUCIE SAUVÉ :**

2195

C'est très bien. Alors, d'abord, mes salutations, Monsieur le Président et Monsieur le Commissaire, Laurent Pilotto. Alors moi, je m'appelle Lucie Sauvé, je suis professeure à l'UQAM et je suis coordonnatrice depuis 2011 du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec, dont le mémoire a été présenté hier après-midi.

2200

Alors, nous présentons maintenant cet autre mémoire que j'ai cosigné justement avec mon collègue, Jesse Greener, professeur à la Faculté de sciences et génie de l'Université Laval et Marc Brullemans, docteur en biophysique. Alors, ce mémoire rappelle le contenu d'une lettre qui a été publiée dans Le Devoir en juin 2019, et que justement a évoqué notre collègue Jesse Greener tout à l'heure. En fait, l'ordre de nos présentations a finalement été inversé. De toute façon, peu importe.

2205

Cette lettre, dont nous vous rappelons le contenu, elle a été signée par 161 scientifiques de de divers horizons disciplinaires. Et en fait, on y demandait le rejet du projet GNL Q incluant l'usine Énergie Saguenay et montrant que ce projet était incompatible avec la notion de transition énergétique et qu'il aggraverait, effectivement, l'urgence écologique actuelle.

2210

Alors, cette lettre-là, elle s'inscrit dans la foulée d'un ensemble d'autres lettres collectives qui ont été produites par des scientifiques au cours des deux dernières années et qui totalisent 723 signatures. Alors, je vais les rappeler, mais très rapidement parce qu'elles ont déjà été évoquées dans le cadre de ces audiences.

2215



2220

Alors, premièrement, bien il y a cette lettre de septembre 2018 évoquée justement par Jesse Greener tout à l'heure et qui a été signée par 138 scientifiques québécois. Alors ensuite, en octobre 2019, 40 économistes et chercheurs en économie du Québec ont signé une lettre où après avoir déconstruit des prétentions de carboneutralité et d'avantages économiques du projet GNL Q, les auteurs suggèrent des avenues de développement nettement plus prometteuses pour l'économie du Québec et en cohérence avec la nécessaire transition à opérer.

2225

Ensuite, en janvier 2020, 133 professeurs et chargés de cours professionnels de l'Université du Québec à Chicoutimi ont adressé une lettre au premier ministre et aux politiciens de la région, c'est un leurre de croire que ce projet servira aux intérêts de notre région. Celle-ci possède tous les atouts pour se classer en chef de file d'une transition socioécologique.

2230

Et puis, en mars 2020, une lettre des médecins et de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement, incluant 251 signatures, a été adressée au premier ministre du Québec et publiée dans les médias.

2235

Le projet Énergie Saguenay, disent-ils, soulève des questions éthiques importantes au regard de la santé des populations actuelles et des générations à venir. Au-delà de ces 723 signatures, il faut ajouter bien entendu la mobilisation du réseau des universitaires, le DU, regroupant 475 membres dont les coordonnateurs sont venus présenter ici même à ces audiences, la publication d'un recueil de contributions, critiques d'experts contre que le projet GNL Q.

2240

Ces scientifiques, ces chercheurs, ces experts n'ont aucun intérêt électoraliste à défendre. Ils n'ont aucun intérêt financier à s'engager dans ce débat. Ils ne répondent à aucun lobby ou promoteur. Et ils n'ont pas d'intérêts académiques non plus. Vous savez, la contribution au débat social n'est pas particulièrement valorisée dans les évaluations formelles de nos travaux.

2245

Ces scientifiques s'engagent par souci de responsabilité sociale et se sont sentis interpellés, entre autres, par la mobilisation des groupes citoyens et des organisations environnementales qui ont été les premiers, en particulier depuis les années 2000, à soulever des questions, à mener des enquêtes, à stopper des projets énergétiques qui se sont finalement avérés insoutenables si on pense, par exemple, aux centrales thermiques ou au gaz de schiste.

2250 Il s'est développé au Québec une remarquable intelligence citoyenne autour des questions énergétiques et on le constate dans ces audiences. Les scientifiques contribuent à la complémentarité des savoirs et assurent une veille critique.

2255 Pour la deuxième partie de cet exposé, mon collègue Marc Brullemans va reprendre certains arguments qui ont été présentés dans notre lettre de juin 2019 et qui restent actuels.

**M. MARC BRULLEMANS :**

2260 Merci. Merci, Lucie. Dans son étude d'impacts, GNL Québec a présenté trois éléments principaux pour justifier son projet : premièrement, un surplus de gaz dans l'ouest du pays; deuxièmement, la possibilité d'utiliser notre électricité pour liquéfier le gaz et troisièmement, le remplacement du charbon et du mazout dans les pays importateurs.

2265 Ces éléments de justification sont contestables et voici quelques contre-arguments qu'il importe, croyons-nous, de considérer : sur le premier point, le surplus de gaz dans l'Ouest. Pourquoi déjà avons-nous une telle production? Il faut savoir que l'extraction du pétrole des sables bitumineux nécessite de très grandes quantités d'énergie et que c'est le gaz fossile de l'Ouest qui fournit cette énergie.

2270 Plus l'Alberta extrait de ce pétrole lourd, plus cela nécessite de gaz naturel, qui est maintenant issu de la fracturation. Jusqu'ici, la vente de ce gaz était assurée, mais avec la baisse du prix du baril de pétrole sur les marchés, des surplus de gaz apparaissent et doivent être écoulés, d'où les projets d'usine de liquéfaction dans l'Ouest puis ici.

2275 Il y a abondance présentement de gaz dans l'Ouest, mais est-ce une raison pour se lancer dans la filière du GNL? Et quoi cela devrait-il être une priorité de développement au Canada et au Québec?

2280 En tenant compte de nos émissions historiques de gaz à effet de serre *per capita* et de la quantité présentement extraite d'hydrocarbures au Canada, nous croyons que le Canada devrait mettre un frein à tout nouveau projet d'extraction. En effet, en 2019, le programme des Nations Unies pour l'environnement déclarait que le Canada se situait au neuvième rang sur 193 états en

2285

tant que pays responsables des émissions de CO<sub>2</sub> au vu de sa production d'hydrocarbures. On ne peut donc éluder la responsabilité qui nous incombe, ce n'est donc pas la disponibilité d'une ressource fossile qui peut en justifier l'extraction.

2290

Sur le deuxième point : l'usine de liquéfaction et les stations québécoises de compression du gazoduc fonctionneront avec de l'hydroélectricité. D'emblée, il est inapproprié d'utiliser une filière décarbonée pour soutenir une filière carbonée, tout comme il est inapproprié d'utiliser une filière énergétique avec un fort taux de retour énergétique, l'hydroélectricité, pour en soutenir une ayant un faible taux, celle du gaz.

2295

Et il faut tenir compte du caractère renouvelable de la ressource, pour le gaz naturel des dizaines de millions d'années seront nécessaires à la reconstitution du stock et cela, seulement si les conditions futures de la biosphère le permettent.

2300

En deux mots, notre hydroélectricité doit servir à des usages structurants afin de soutenir une société post-carbone et non pas à liquéfier du gaz fossile destiné à l'exportation.

Troisième point, sur la substitution du charbon par le gaz naturel, dès le début, jamais nous, en tant que scientifiques, n'avons cru que cette substitution pouvait se réaliser comme le promoteur l'a fait valoir. Et ce, pour plusieurs raisons : d'abord, parce que l'histoire des combustibles fossiles nous a prouvé le contraire.

2305

Ce sont autant de filières qui s'entretiennent mutuellement et par conséquent, s'additionnent sur les marchés. Par ailleurs, les quantités en jeu deviennent tellement importantes que la substitution d'une filière par une autre ne pourrait se faire qu'au terme de plusieurs décennies. Or, nous n'avons pas ce temps.

2310

Il faudrait aussi se rendre compte que l'on peut difficilement agir sur le devenir du gaz naturel ou de toute autre ressource une fois cette ressource extraite. Comment une entreprise ou même un pays pourrait contraindre une autre nation sur le choix d'une filière énergétique?

2315

Avant de redonner la parole à ma collègue, soulignons que l'expertise mise de l'avant dans les lettres mentionnées précédemment doit être considérée avec attention surtout au vu des

circonstances critiques actuelles, que l'on évoque l'urgence climatique, la perte de biodiversité ou la présente pandémie. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2320

Madame Sauv , en conclusion?

**Mme LUCIE SAUV  :**

2325

Alors, en conclusion, oui en conclusion. Au regard de l'apport majeur des scientifiques dont les arguments ont mis en  vidence le caract re inopportun, voire nocif,   plusieurs  gards de ce projet, on se rend compte que si le gouvernement avalise ce projet, comme ce fut le cas en 2015 pour une usine de Stolt LNGaz   B cancour,  a ne se fera pas sur la base d'arguments scientifiques ni par cons quent, en obtenant l'appui des universitaires et des chercheurs.

2330

Si le gouvernement avalise ce projet, sa d cision rel verait d'une conception d su te du d veloppement  conomique et social, r pondant  ... en fait, rel verait aussi d'un certain autisme politico- conomique r pondant   certains int r ts financiers ou dans le but d'obtenir certains gains  lectoraux au risque tr s important, on l'a constat , de perdre l'appui de larges segments d'une population de plus en plus consciente et  clair e et en particulier, d'une jeunesse mobilis e pour son avenir.

2335

Alors, nous vous remercions de votre attention et nous appr cions tout le travail exigeant de l' quipe de la Commission.

2340

**LE PRÉSIDENT :**

Alors merci, Madame Sauv ; merci, Monsieur Brullemans d' tre venus partager votre point de vue sur le projet.

2345

**LE COMMISSAIRE :**

Merci à vous deux.

2350

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi à vous.

2355

---

**M. DANY ST-PIERRE (DM2215)**

**LE PRÉSIDENT :**

2360

Merci. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Dany St-Pierre, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur St-Pierre.

**M. DANY ST-PIERRE :**

2365

Bonjour. Vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. La parole est à vous, la Commission vous écoute.

2370

**M. DANY ST-PIERRE :**

2375

Merci beaucoup de m'accueillir. Je vais faire un peu de changement, je me présente, je m'appelle Dany St-Pierre, je suis un citoyen de la région. J'habite dans un petit patelin du haut du lac Saint-Jean qui s'appelle Saint-Ludger-de-Milot. Cette petite municipalité-là est directement

reliée à l'industrie forestière, donc puis pour nous, bien pour moi, j'encourage le projet, j'appuie le projet d'Énergie Saguenay de GNL Québec.

2380 J'ai eu la chance de faire jusqu'à aujourd'hui une extraordinaire carrière de près de 47 ans d'aventures, d'expériences, toutes les plus enrichissantes les unes que les autres, le tout relié à l'industrie du transport.

2385 Vous savez, Messieurs les Commissaires, l'industrie du transport présentement, tout ce qu'on peut s'imaginer qui gravite alentour de nous à transiter, soit par un camion, bateau, un train, un avion, que ce soit du simple crayon à la nourriture, à aller jusqu'à... imaginons n'importe quoi, donc c'est important que de penser à cette industrie-là qui est capitale. Cette industrie-là, elle aussi, elle a l'idée de faire son chemin sur tout ce qui est l'environnement. Je vais continuer puis ça, c'était juste un petit peu un aparté, je vais continuer de lire mon document.

2390 Dans ce mémoire, moi je voudrais partager avec vous ma vision et ma compréhension sur les opportunités qu'un projet de l'ampleur de celui déposé par GNL Québec pourrait nous apporter nous dans notre région.

2395 Nous savons que le gaz naturel possède des propriétés que nous connaissons. Il permet de réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre. De plus, son volume peut être réduit de 600 fois lorsque liquéfié pour en faciliter le transport.

2400 GNL Québec veut développer un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel pour 2025 sur le site de port Saguenay. En parallèle, le projet d'Énergie Saguenay, celui-ci comprendrait la construction d'un gazoduc depuis le Nord-Est de l'Ontario jusqu'à Saguenay pour nous fournir du gaz naturel à liquéfier de projet Gazoduq.

2405 L'industrie du transport, de plus, nous sommes conscients que dans le secteur des transports, tous transports confondus, est l'une des plus grandes sources de GES et selon plusieurs études publiées et réalisées par différentes organisations et organismes environnementaux, le secteur du transport représente au Québec un total de 43 % des émissions de GES.

2410

Dans l'ensemble du secteur du transport, dans le 43 %, 78 % de ces gaz à effet de serre là viennent du transport routier, 4 % du maritime, 2 % du ferroviaire; et 14 %, et 2% viennent de tout ce qui est avion et autre équipement. Quand on parle d'autre équipement, c'est les équipements lourds de camions de mine et tout ce qui regarde ce type d'équipement là.

2415

Considérant que l'avancement de la technologie en rapport à l'utilisation de cette source d'énergie est maintenant éprouvé, les marchés du transport deviennent donc de premier ordre pour l'utilisation du GNL, notamment dans les secteurs terrestres, maritimes et ferroviaires.

2420

Mon mémoire porte donc un peu sur le potentiel des marchés du transport. C'est sûr (coupure technique) énormément plus de temps, mais je vais essayer de couper des choses pour me donner dans mon 10 minutes. Si vous avez des questions, vous me les poserez après. Actuellement, le secteur du transport terrestre est en plein essor en ce qui concerne le remplacement des moteurs qui carburent au diesel et par des moteurs carburant au gaz comme le GNL et le GNC. Les bicarburants ou les biénergies avec des technologies hybrides, comme avec de l'hydrogène et/ou électrique.

2425

Actuellement, la technologie gazière est efficace pour des équipements circulant en zone urbaine et périurbaine. Quand on parle de zone urbaine et périurbaine, c'est les grands centres-villes et les alentours. L'utilisation du GNL dans tout ce qu'on appelle le longue distance ou l'interurbain est plus complexe un peu. La puissance des moteurs et le manque de stations de ravitaillement où certaines technologies ne sont pas encore à point.

2430

Sachant que toutes ces zones urbaines là et périurbaines, les équipements qui fonctionnent avec cette énergie-là, dans ces deux zones-là bien précises, bien ils ont moins de difficulté à se ravitailler. Le gaz est présent, les systèmes de ravitaillements sont sur place, donc la zone urbaine et périurbaine, c'est plus facile. Mais dans ce que je reviens à tout ce qui est longue distance, donc le camion qui va aller faire une livraison à Matagami ou le camion qui va aller faire une livraison à Sept-Îles, c'est plus complexe un peu de se trouver des endroits pour se remplir de carburant.

2435

2440

La méconnaissance des carburants et des technologies disponibles, aussi, c'est un peu un frein à l'arrivée du gaz naturel dans cette industrie-là et la puissance des moteurs. La puissance du moteur, on a besoin de camions avec des moteurs de 15 litres et plus, on n'a pas cette puissance-

là, donc on a du 13 litres et moins. Ça ralentit un peu l'arrivée du GNL dans l'industrie du camionnage longue distance.

2445 Cependant, le carburant gazier comme le GNL et GNC pourrait être la solution idéale pour devenir un véritable carburant de transition avec d'autres technologies de motorisation afin de diminuer les GES dans le monde. J'ai émis dans mon mémoire des articles de revues spécialisées de transport, comme Transport Routier, Transport Magazine, l'Écho du Transport, c'est des articles tout récents sur les nouveaux camions hybrides avec des essieux électriques pour aider, avec des plus petits moteurs au gaz naturel, qui peuvent donner la puissance manquante à nos camions. 2450 Les articles aussi sur le temps qui reste, grosso modo, la consommation du moteur à carburant fossile; on en a encore au moins pour une vingtaine d'années. Donc, le gaz naturel devient un beau gaz de transition.

2455 Quand on parle aussi dans le transport maritime, bien la dernière décennie, les derniers 20 ans on pourrait même dire que beaucoup d'équipements dans le maritime, beaucoup de bateaux ont été conçus avec des moteurs au gaz naturel. Il y a beaucoup d'armateurs puis de constructeurs qui commandent des bateaux avec des moteurs au gaz naturel liquéfié. C'est moins bruyant, moins polluant, c'est des choses qu'on voit de plus en plus dans l'industrie du transport maritime. 2460 Beaucoup d'articles aussi dans des revues spécialisées sur le transport maritime où on retrouve ces informations-là.

Même chose pour le ferroviaire. Depuis les six, sept dernières années, beaucoup d'équipementiers, de motoristes ont mis la main à la pâte pour tout ce qui est dans le ferroviaire. Le CN en 2014 ont fait des tests avec des locomotives au gaz naturel entre Fort McMurray puis Edmonton. C'est des beaux succès, beaucoup d'entreprises américaines utilisent présentement et sont en opération avec des locomotives au gaz naturel liquéfié. 2465

2470 Donc, pour les gens de l'industrie du transport, tous transports confondus, le gaz naturel est une solution de gaz ou de transition vers une technologie. Les technologies soit totalement électriques ou totalement à l'hydrogène, ce n'est pas demain matin qu'on va voir apparaître ça dans l'industrie. Nous sommes conscients de l'importance de s'en aller vers le... Nous aussi, on a des enfants puis on a des petits-enfants, puis on veut vraiment penser à notre environnement, mais nous croyons que le GNL est vraiment un beau gaz de transition.



2475 Dans ma réflexion puis mes commentaires que j'avais, prenez en considération que cette source d'énergie de transition sera omniprésente sur une longue période. Pourquoi ne pas en maximiser les retombées chez nous? De nombreuses opportunités d'affaires, sources de divertissement économique et plus respectueux dans l'environnement pourraient être développées ici à partir de l'implantation de GNL Québec.

2480 Pourquoi ne pourrions-nous devenir un leader mondial dans l'utilisation de l'optimisation du gaz naturel liquéfié? Bonne question, pourquoi qu'on ne le deviendrait pas? Pourquoi que ne pourrions-nous pas devenir une région laboratoire pour faire des tests sur la motorisation au GNL et différentes technologies de conversion alternatives?

2485 On a tout ce qu'il faut ici dans notre région pour devenir ces laboratoires-là. Pourquoi ne pourrions-nous pas devenir une région reconnue, comme un centre de recherche en environnement pour utiliser des énergies de transition pour la diminution des GES et cela, dans les trois secteurs du transport qu'on vient de parler? Moi, je pense qu'on est capables de faire ça.

2490 Je vous partage une partie de ma réflexion. Dans mon mémoire, j'ai émis beaucoup d'opportunités, un tableau que j'ai fait avec plusieurs scénarios, que ce soit de développer une filière de recherche spécialisée avec nos collègues et nos universités pour la protection de l'environnement reliée à l'industrie gazière. Développer un centre québécois, on l'a fait dans l'aluminium, pourquoi qu'on n'est pas capables de le faire dans le gaz naturel? Je me pose la question.

2495 Développer un centre québécois de recherches et développement lié à l'industrie gazière, un CQRDG, quelque chose, on a le DA, pourquoi qu'on n'aurait le DG, avec de l'équipement de pointe, des équipes de chercheurs, des agents de liaison qui feraient le lien entre les centres de recherches, les collègues, les universités, les utilisateurs, pourquoi pas?

2500 J'ai émis plein de réflexions que j'ai eues avec des collègues de travail, avec des gens de l'industrie. On a une série d'idées qui nous sont apparues de même. On a l'opportunité de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean vraiment une région laboratoire pour faire tous ces tests routiers avec des moteurs puissants. Vous savez, on veut créer des véhicules électriques, il faut aller chercher le minerai dans le Grand Nord sur la route la Baie-James. Il n'y en a pas là de stations de gaz naturel dans ces coins-là.

2510

Donc, si on veut aller chercher du lithium, du banadium ou d'autres métaux de terres rares, ça nous prend des camions, ça nous prend des trains, il faut faire bouger les matériaux pour créer des véhicules électriques pour avoir moins. C'est un peu la poule puis l'œuf. Il faut vraiment se mettre en situation et en position de changement.

2515

J'ai plein d'autres opportunités de même qui peuvent apparaître, que ce soit pour, exemple, dans le maritime, mettre en place des organisations qui pourraient offrir des opérations de soudage dans l'industrie maritime, telles que *ship to ship*, amener du gaz naturel liquéfié d'un bateau à un autre bateau, dans le fleuve, dans le fjord ou peu importe, on peut remplir un bateau, les équipements existent et ça se fait en toute sécurité. C'est moins polluant que...

2520

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur St-Pierre, je vous inviterais à conclure, s'il vous plaît.

2525

**M. DANY ST-PIERRE :**

2530

Oui. Donc, je vais aller à ma conclusion directement. Donnez-moi deux secondes. Donc, en conclusion, mais pourquoi pas en profiter pour tirer notre épingle du jeu et de nous positionner positivement dans un projet aussi important pour nous tous et de devenir cette région modèle qui travaille avec tous les intervenants mondiaux, toutes énergies confondues, et participer à cette future transition énergétique et environnementale pour diminuer les gaz à effet de serre? Pourquoi ne pas offrir à nos enfants une opportunité de participer à cette transition progressive et planétaire pour le bien de nous tous. Merci. Et pourquoi pas?

2535

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup d'avoir partagé votre réflexion sur le gaz naturel liquéfié.

2540

**LE COMMISSAIRE :**

Monsieur St-Pierre, une petite précision, comment s'explique le fait que pour le transport routier les camions qui fonctionnent au GNL ont une motorisation plus petite que celle au diesel, il y a-tu une explication technique?

2545

**M. DANY ST-PIERRE :**

2550

Oui, oui, c'est une explication technique. La conception des moteurs, ce qu'on retrouve dans l'industrie présentement, il y a des tests, il y en a encore qui circulent avec des moteurs 15 litres, c'est la puissance minimum dans l'industrie du transport lourd que nous devrions avoir, un moteur de 15 litres. Aujourd'hui, on retrouve du 13 litres, du 10 litres, du 11 litres, on retrouve une motorisation moindre qui est très bien adaptée pour tout ce qui est urbain et périurbain.

2555

Le longue distance au Québec, on met beaucoup de charges sur nos camions. À 57 500 kilos, 62 500 kilos en B-train, ça prend de la puissance. Cette puissance-là est pas tout à fait, ça fait bien entre Toronto-Montréal, ça fait bien entre Toronto-Montréal-New York-Windsor, mais sur du longue distance, dans le Nord, sur les routes, ça prend une certaine puissance.

2560

Et si on parle de camion plus performant pour des réseaux hors-normes comme dans notre région pour avoir des camions qu'on appelle de type planétaire pour aller chercher le matériel en forêt, bien là, ça prend de la puissance, certes. Donc, les moteurs ne sont pas conçus, ils ne sont pas assez puissants pour consommer ce GNL-là.

2565

Par contre, dans tous les autres secteurs, le volume est énorme. Donc, quand on parle de tout ce qui est ambulance, qui est camion à ordures, autobus, tous les véhicules qu'on peut avoir, bien oui, il y a une transition qui est en train de se faire, il y a une transition hybride qui est en train de se faire gaz et électricité, il y a des beaux modèles. L'industrie du transport met beaucoup d'énergie pour ne pas être ce grand facteur de GES là.

2570

**LE COMMISSAIRE :**

2575 OK, puis j'imagine que cette contrainte technique là ne se retrouve pas quand on parle de moteurs pour les bateaux ou dans le ferroviaire, là, il y a...

**M. DANY ST-PIERRE :**

2580 Bien, un exemple : un bateau ou un train, ça n'a pas le même type de compression qu'un truck, qu'un camion. Un camion va arriver dans une côte, il va être en descendant, le moteur force autant en compression qu'en puissance, en traction comme on peut dire. Donc, ça joue aussi sur la conception du moteur. Les motoristes travaillent énormément beaucoup sur ce type. Un moteur de bateau, c'est une génératrice puis c'est un moteur qui fait virer une génératrice qui amène de l'énergie, un moteur de train, c'est identique aussi. Donc, ce n'est pas les mêmes types de demandes énergétiques.

2585

**LE COMMISSAIRE :**

2590 Très bien, je vous remercie pour ces précisions.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de votre contribution.

2595 **M. DANY ST-PIERRE :**

Bien, c'est un grand plaisir. Si vous avez d'autres questions...

**LE PRÉSIDENT :**

2600 Merci de votre contribution à nos travaux.

**M. DANY ST-PIERRE :**

Avec plaisir. Et j'appuie le projet.

2605

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

2610

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, bonne fin d'après-midi.

**M. DANY ST-PIERRE :**

2615

Pareillement pour vous. Et bonne chance.

**LE COMMISSAIRE :**

2620

Merci.

---

**EMMANUEL TROTOBAS (PRÉSENTATION VERBALE)**

2625

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant Emmanuel Trotobas.

2630

**M. EMMANUEL TROTOBAS :**

Bonjour.

2635 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour. Alors, nous vous entendons, tel que convenu, 10 minutes, La Commission vous écoute.

2640 **M. EMMANUEL TROTOBAS :**

Je voudrais remercier les institutions de m'autoriser à bénéficier de l'occasion de m'exprimer en tant que simple citoyen pour parler de l'avenir d'une région dans laquelle j'ai pu m'installer, une planète sur laquelle j'ai pu naître et aussi voir naître des enfants.

2645

Un des phénomènes les plus caractéristiques des dernières années est la prise de conscience, par une grande partie de l'humanité, des dangers que notre planète... que court la planète par suite de la destruction de plus en plus rapide de son équilibre écologique. Je reviendrai sur cette citation un peu plus tard, elle date quand même de presque 50 ans.

2650

Donc, c'est ça, je suis Emmanuel Trotobas, immigré, papa, étudiant, citoyen un peu impliqué. Les valeurs d'exemplarité, de responsabilisation que des gouvernements promeuvent pourraient être évoquées. Il y a en effet des conséquences à nos actes. Je suis inquiet et même choqué par l'absence d'un vrai débat public que ce projet a amené dans notre région. La gouvernance me semble vraiment questionnable.

2655

Promouvoir des entreprises ou encore les comportements associés à celles-ci par le biais d'encouragements des ministères, de soi-disant mouvements en faveur de tels projets, affichent les couleurs. Lorsqu'on découvre que ceux-ci veulent faire avaler des couleuvres, comme dit l'expression française, on ne s'étonne que peu de la méfiance envers ces institutions.

2660

Alors, je m'affiche, vraiment, je suis opposé au projet, à l'Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduq.

2665 J'ai le syndrome du NIMBY, en français « Pas dans ma cour » évoqué par Frédéric Lenoir et Hubert Reeves dans « Mal de Terre » en 2003, qui devrait être plus qu'un peu dépassé. Il y a une attache territoriale, une responsabilité à reconnaître parce que même si dans la région, il fait intervenir des tenants et aboutissants, même s'ils viennent d'autres régions.

2670 Encourager de tels projets, encore une fois, avec tenants et aboutissants, revient à encourager selon moi, un éléphant blanc, une entreprise qui utilise les énergies entropiques allant simplement dans le sens contraire des accords de Paris, du développement durable et de la transition socioécologique.

2675 Lorsqu'il est de fracturation hydraulique de plusieurs milliers de puits de ces gaz, même si c'est dans une autre province, cela n'est à mon sens ni éthique ni moral. Il ne s'agit non pas d'une énergie de transition. Comme dit le professeur Chesnaux, qu'on a entendu il y a trois jours qui explique aussi que le Québec pourrait ainsi aussi se retrouver au milieu de conflits mondiaux dans la trame géopolitique des énergies.

2680 Je le cite, il dit le gaz par hydrofracturation, je ne parle pas du gaz conventionnel, qui lui est moins coûteux à extraire, n'est donc surtout pas à considérer comme une énergie de transition, car bien au contraire, les effets cumulatifs des émissions de gaz à effet de serre sur toute sa chaîne d'exploitation, soit de son extraction en amont à sa consommation en aval, compensent et surpassent le fait que sa combustion est dite « plus propre » que celle du charbon.

2685 De plus, j'ai étudié en coopération internationale, et cela me paraît être, ce qu'on appelle couramment, comme je l'ai dit tantôt, un éléphant blanc, à l'intérieur des frontières des pays nord-américains, anciens colonisateurs.

2690 Vous savez sûrement, un éléphant blanc, c'est une réalisation d'envergure, prestigieuse, souvent d'initiative publique, mais qui s'avère plus coûteuse que bénéfique, et donc l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier.

2695 Mais, on comprend bien aussi qu'il ne s'agit pas seulement d'un fardeau financier, mais aussi d'une dette écologique pour les résidents, considérant les très probables effets délétères soulevés par les études du GREMM, des médecins en environnement, des chercheurs de l'IRIS, et cætera.

2700 La mentalité ou vision de colonisateur est encore là dans cette vision de l'économisme extrativiste et darwiniste. Je suis en fait étonné que le projet arrive jusqu'au BAPE, car il a dû être rejeté depuis longtemps. D'un autre côté, comme dirait Tiken Jah Fakoly dans un autre contexte, « Plus rien ne m'étonne ».

2705 Et en effet, comme le dirait Edgar Morin, « Les résistances qui surviennent aux changements ». Donc, il faut se rappeler un peu l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon Rada-Donath, un ancien professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui montre la constitution d'un système politique qui concourt à bâtir un capitalisme à forte tendance monopolistique dans les zones nordiques à faible densité de population. Donc, on voit un peu comment s'est constituée la région. Ça fait partie des mythes sociaux.

2710 Maintenant, nous sommes dans un tel contexte global de crise de la biodiversité, de changements climatiques majeurs et irréversibles, de transition écologique demandée à différents niveaux institutionnels et sociaux : l'ONU, les ministres fédéraux et provinciaux, des festivals, des congrès, des conférences, mais le Québec est loin des objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

2720 La crise sanitaire que nous connaissons est bien considérée comme une crise. Les crises socio-environnementales à côté semblent être des crises de seconde zone, moins prioritaires. Les scientifiques sont écoutés pour la première et très peu pour la seconde. Des moyens sont mis en place, mais ici, ça semble très peu le cas.

2725 D'autres projets sont délaissés dans la région au profit des plus grands : parc marin, protection pour la biodiversité à accroître peut-être à décroître. On a appris il y a quelques jours, parc marin pour le rétablissement du béluga, il a été abandonné par Québec en raison de préoccupations économiques et selon l'article de La Presse.

Alors, ne faut-il pas plutôt prioriser l'accompagnement des entreprises déjà implantées, Rio Tinto, entreprises forestières, culturelles et touristiques, à entreprendre des démarches dans le sens



2730 de la transition socioécologique, les grandes oui, mais surtout aussi, les petites et les moyennes; signe de l'émergence d'autres sortes d'économies.

2735 Les termes employés par les différentes instances ne recouvrent pas les mêmes réalités pour tous, notamment lorsque des qualificatifs sont manquants, il faut des précisions quand on parle d'économie, par exemple. Que l'on parle d'économie, de développement durable, au fil des années instrumentalisé par les institutions, les idéologies, qui ont suivi un parcours parallèle à celui de la transition, bien, pour le grand public, c'est souvent de la poudre aux yeux. S'il n'y a pas de précision, il manque quelque chose dans le débat.

2740 Le débat donc, manque de précision. Il y a eu un empressement aussi à faire aboutir quelques projets dans une logique de marché, d'après ce que j'ai compris, très risqués pour la société, l'environnement, le tourisme, les finances de la région.

2745 Les transitions énergétiques du passé ont pu être vues comme une solution de substitution performante qui ont permis de poursuivre, voire d'accélérer un certain développement, connoté d'idées de progrès scientifique et d'une amélioration de la qualité de vie. Mais encore une fois, il faut se rappeler qu'il existe plusieurs sortes de développement, que le développement est justement critiqué à page de titre.

2750 Les débats depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale se sont fortement cristallisés autour du courant de pensée. Du point de vue des ressources extraites et dans l'environnement, de leur utilisation et leur utilité. Elle sera alors désignée par les termes d'économie de l'environnement ou d'économie écologique. Alors, pour être vu sous certaines réserves par l'attitude résiliente face à la contrainte, si on déplace les contraintes ou on les adapte. C'est comme une course qu'on voit depuis la Deuxième Guerre mondiale.

2755 Alors, comme je l'évoquais plus haut, l'ONU a reconnu l'urgence d'une transition énergétique pour l'amélioration des conditions de vie des populations en octobre 2018. C'était l'AG de la 73<sup>e</sup> session de l'ONU qui sous-titrait « La transition énergétique devient indispensable au développement humain ». Mais l'alternative de croissance sur laquelle la stabilité de l'ordre social a reposé pendant tout le 20<sup>e</sup> siècle est aujourd'hui considérée comme la source principale des dérèglements climatiques et sociaux. Toutes les crises environnementales qu'on connaît, les

2760

pollutions des milieux habités, le réchauffement climatique, l'amointrissement des ressources naturelles.

2765 Un des phénomènes les plus caractéristiques des dernières années — donc je reviens sur ma citation de départ — un des phénomènes les plus caractéristiques des dernières années est la prise de conscience par une grande partie de l'humanité des dangers que court notre planète par suite de la destruction de plus en plus rapide de son équilibre écologique.

2770 Donc, cette citation, maintenant je vais la situer, c'était à la conférence de Stockholm en 1972, il y a quand même bientôt 50 ans. Si vous vous rappelez un peu le Club de Rome en 68, qui a commandé le rapport Meadows en 70, a fait valoir des valeurs de sobriété pour un vivre ensemble sur cette planète, que le néo-libéralisme alors en essor ne considérait que peu. On a vu la course des différentes économies par la suite qui était déjà là.

2775 Le remarquable déséquilibre entre les domaines du développement durable, au profit d'une économie de marché créatrice de ces dommages, devrait encore être dénoncé. Donc, d'autant plus que, comme le dit Laure Waridel dans « La transition, c'est maintenant », les pays où les gens prennent le plus soin de l'environnement sont aussi des pays où l'indice de bonheur est le plus élevé. Alors, je rejoins les étudiants qui s'opposent à ce projet de GNL Québec, car il ruinera les efforts collectifs et individuels entrepris par les Québécois de tous horizons et entraînera une importante croissance de la production canadienne d'hydrocarbures.

2780 Je répète encore, le gaz naturel qui est vendu, qui est promu ici est un projet d'une énergie de transition, même si le promoteur a affirmé que le gaz produit au Canada serait exporté en Chine, par exemple, pour remplacer le charbon, qui n'avait aucun contrat de signé à ce moment-là.

**LE PRÉSIDENT :**

2790 Alors, je vous inviterais à conclure.

**M. EMMANUEL TROTOBAS :**

2795

C'est ça, ma conclusion, c'est que je me suis opposé à ce projet et qu'il est plus que temps de revoir nos visions de développement. Et je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

2800

Alors, merci beaucoup d'avoir partagé votre opinion sur le projet.

**LE COMMISSAIRE :**

2805

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2810

Alors, merci beaucoup de votre contribution à nos travaux, nous vous souhaitons bonne fin d'après-midi. Au revoir.

**M. EMMANUEL TROTOBAS :**

2815

À vous aussi. Au revoir.

**LE PRÉSIDENT :**

2820

Au revoir. Alors, c'est ce qui conclut notre séance pour aujourd'hui, la Commission cède sa place ce soir pour la Commission traitant du projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de Lachenaie. Pour notre part, nous allons reprendre nos travaux avec de nouvelles présentations de mémoires demain 19 h. alors, je vous remercie de votre écoute, de votre patience, alors à demain.

2825

---

**SÉANCE SUSPENDUE**  
**REPRISE DE LA SÉANCE À 19 H LE 4 NOVEMBRE 2020**

---

2830


2835

Je, soussignée, Julie Lemaire, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au moyen de la sténotypie.

2840

Le tout conformément à la loi.  
Et j'ai signé,

2845

  
\_\_\_\_\_  
Julie Lemaire, s.o.

2850

2855